## BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

# HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

TOME CX - Année 1983

3ª LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ 18, rue du Plantier

IMPRIMERIE JOUCLA 19, rue Lafayette

30 SEPTEMBRE 1983

### SOMMAIRE DE LA 3º LIVRAISON

Comptes rendus des réunions mensuelles :	
Juillet 1983	185
Aaût 1983	187
Septembre 1983 (assemblée générale)	189
Un regard amical sur Couze en 1983, à partir d'un texte inédit de 1768	
(Gérard et Danielle MOUILLAC)	192
Sur une tentative d'installation d'une poterie de grès à Bergerac au début du XIX° siècle (Claude LACOMBE)	203
L'abri Labattut à Sergeac : quelques notes sur un sondage effectué en 1981 (Jean-Michel MORMONE)	210
Les mutations seigneuriales dans cinq paroisses périgourdines des confins du Gourdonnais, du XIII° au XVIII° siècles (Louis-François GIBERT)	221
Sauvetage d'un puisard gallo-romain du 1er siècle, rue Romaine à Périgueux, suite et fin (Christian CHEVILLOT, Jean-Pierre LOUSTAUD et Jean- Louis TILHARD)	238
Varia	
Un jugement sévère sur l'abbé Audierne (Noël BECOUART)	267
Deux mendiants peu communs (Pierre POMMAREDE)	269

## COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

#### SEANCE DU MERCREDI 6 JUILLET 1983

Présidence de Mª SADOUILLET-PERRIN, Vice Présidente

Présents: 44. - Excusés: 2.

NECROLOGIE. — MM. Christian Breton, président honoraire de la Société des Beaux-Arts, et le Lieutenant-Colonel Jean Bourrel.

FÉLICITATIONS. — M. Henri Bertaud du Chazaud, prix Saintour décerné par l'Académie française pour son « Dictionnaire des synonymes »,

REMERCIEMENTS. - M. le Vicaire général Jean Briquet.

EXCURSION. — M<sup>mm</sup> Sadouillet-Perrin rend compte de notre promenade du 12 juin, qui s'est déroulée selon le programme prévu avec la participation de 98 sociétaires. Il convient d'en remercier les organisateurs, et particulièrement le D<sup>n</sup> Delluc, qui a animé le voyage en car et assuré avec M<sup>me</sup> Delluc la visite de l'abri du Cap-Blanc, M<sup>me</sup> Rousset qui s'est dévouée pour la perception des droits, M. Esclafer de la Rode qui a présenté le château des Eyzies, M. Guichard, conservateur du Musée et maire des Eyzies, à qui nous devons un agréable vin d'honneur, enfin M. Hubert de Commarque qui nous a reçu à Sireuil et présenté le château de ses ancêtres.

ENTREES D'OUVRAGES. — L. Reger-Milès, Michel-Ange, sa vie, son œuvre...

(Paris, Rouam, 1893), et Gustave Doré, Versailles et Paris en 1871... avec préface de Gabrie' Hanotaux (Paris, Plon et Nourrit, 1907); ces deux beaux volumes offerts par M™ Jean Claverie en souvenir de son défunt mari.

Henri Brives, Le Belle et le Bandiat, avant-propos d'André Morel (Périgueux, Médiapress, 1983); recueil de cartes postales offert par l'auteur.

Henri Dufor. A la découverte du Périgord noir et du Bergeracois (Toulouse, Privat. 1933); don des Editions Privat, qui offrent également l'Histoire du Périgord publiée sous la direction de Mom Higounet et un livre d'Elizabeth Mollison, Le Roc, un village en Quercy, qui constitue un précieux témoignage sur la vie quotidienne à la campagne.

La Présidente de séance présente rapidement l'Histoire du Périgord, fruit de la collaboration de sept universitaires dont la plupart font partie de notre compagnie. Ce remarquable ouvrage fait le point des connaissances sur l'histoire politique, économique et démographique de la Dordogne. M. Becquart, qui l'a vivement apprécié, regrette toutefois quelques lacunes dans les domaines de l'histoire intellectuelle et de la période contemporaine. Quant à M. Mouillac, il s'est trouvé décontenancé à première lecture par la présentation thématique de l'ouvrage dont il souligne néanmoins la grande richesse; il marque en outre une certaine réticence sur le chapitre consacré à l'art roman.

Georges Burgat-Degouy, Esquisse historique de Domme, cité médiévale en Périgord, avec préface du Professeur Grassé (Thiviers, Impr. Virmounelx, 1977); envoi de l'auteur.

Organographes du Cymbalum pataphysicum, nºº 19-20 (1983); offert par M<sup>m</sup> Robin. Ce curieux livre est entièrement consacré à Rachilde dont il rappelle la vie littéraire et fournit une importante bibliographie sur l'auteur de Monsieur Vénus. André Toulemon, Etienne de La Boëtie, un enlant de Sariat... (Paris, Librairie techni-

que, 1980); offert par l'auteur.

Jacques Reix, La Dordogne au temps des bateliers (Périgueux, Fanlac, 1979): don des Editions Fanlac, qui offrent également, du meme auteur, Port-Sainte-Foy, chroniques du temps passé (1981) et de Claude Dauphiné, Charlotte Rose de Ceumont, une roman-cière du XVIII s'écle (1980).

Père Roland Mazeau, La vie de Mgr Alain de Solminihac... (Périgueux, Fanlac, 1980);

offert per l'auteur.

Claude Lacombe, Le cluzeau de la Broussancie, commune d'Antonne-et-Trigonant... le mobilier (extr. de la « Revue archéologique du Centre de la France », t. 22, 1983); hommage de l'auteur.

Françoise Scubeyran, Note sur un modèle de vaisseau conservé au Musée de

Périgueux (extr. de notre « Bulletin », t. CX. 1983); hommage de l'autour.

Claude-Lacombe et Jean-Claude Moissat, Deux siècles de céramiques périgourdines, 1730-1930 (Périgueux, 1983); catalogue d'exposition offert par le Musée du Périgord.

REVUE DES PÉRIODIQUES REÇUS. — Le nº 2 (1983) du Bornat annonce le lancement prochaîn d'une d'ande enquête sur le patrimoine local (monuments, noms de familles, folklore, travaux quotidiens, éducation). On note d'autre part dans le Bulletin de la Société préhistorique française, t. 80, nº 5 (1983), un article d'Angéla Minzoni-Déroche sur la technique des burnes périgordiens et aurignaciens provenant de l'abri du Flagaolet I à Bézenac.

COMMUNICATIONS. — Mes Sadouillet-Perrin a lu avec intérêt l'ouvrage d'Anne-Marie Badourès et Maurice Bouyou, La paysannerie en Périgord, 1940-1950 (Bordeaux, le Mascaret, 1982), qui est préfacé par notra Vice-Président, M. Marcel Secondat. C'est un historique de la Corporation paysanne sous le régime de Vichy, qui retrace également les débuts de la Résistance en Dordogne et l'évolution du syndicalisme dans les milieux ruraux. A propos de Marguerite de Nontron, dit encora notre Vice-Présidente qui s'est pasisonnée pour cette héroîne, il est curieux de noter que les Contes et légendes du Canada edités par Nathan font une part à cette aventure (ouvrage signalé par M. l'Amiral de Presie):

Le Secrétaire général signale de son côté trois livres pour enfants récomment parus : Nous de Peyrac en Périgord, par Thalle de Molènes (Flammarion, collection Castor poche, 1982); histoire dont l'action se déroule à Plazac; Le mystère des grottes oubliées, par Hans Baumann (même collection), qui a pour thème la découverte de Lascaux: La Tessounette, conte du Périgord, par Ariette Privat (Paris, Messidor-la Farandole, 1981). Dans un genre beaucoup plus sérieux, dit encore M. Becquart, il faut noter un livre d'André Tournon, Montaigne, la glose et l'essai (Lyon, Presses universitaires, 1983), et du géographe Louis Papy, Le Midi atlantique (Paris, Flammarion, 1983), avec un chapitre sur la Périgord.

Le Père Pommarède a sorti de la série B des Archives départementales, pour nos Varia, deux dossiers de poursuites engagées en 1775 entre des mendiants. Il s'agit de Marguerite Descoms, qui se rendait en pèlerinage à Rome depuis Saint-Jacques-de-Compostelle, et d'un illuminé prétendant s'appeller Gaspard Melchior Balthazar.

La Présidente de séance s'est Intéressée aux faux-monnayeurs qui unt sévi en Dordogne, entre 1820 et 1847. Ces faussaires étaient généralement d'humble origine, i's employaient une technique rudimentaire et se bornaient à fabriquar des pièces d'argent. M<sup>®</sup> Sadouillet-Perrin donne quelques exemples savoureux choisis parmi les 16 procès qu'elle a étudiés.

Le Général de Brianson nous propose un mémoire sur cinq lettres chiffrées adressées en 1651, pendant la Fronde, par le prince de Condé à son agent, Armand Du Laudu Chambon. M. Ralph Gibson, quant à lui, s'est penché sur les déboires de l'abbé Vienne, curé de Saint-Vincent-de-Cosse en 1820, qui eut à faire face à l'hostilité de la bourgeoise rurale. Ces deux mémoires seront publiés dans notre Bulletin. Enfin, M. Claude Lacombe rend compte de la 83° réunion de la commission de recherche, qui s'est tenue au siège le 24 juin. Après une importante revue bibliographique, M™ Delgoulet a présenté un élément sculpté situé entre Ajat et Limeyrat, ainsi qu'un ensemble de vases du XIX° siècle curieusement réutilisés comme nichoir à pigeons au Change, cependant que M. Lacaille commentait quelques pièces provenant de ses fouilles de Périgueux sur le site de Bertran-de-Born.

ADMISSIONS. — M. Pierre FOUSSAL de BÉLERD, Sainte-Sabing-et-Born; présenté par MM. Beoguart et Renaud Foussal de Bélerd;

M. Dominique CHARIÉRAS, 174, rue Albert 1st, Blois; présenté par MM. Philippe Chariéras et le chanoine Goumet;

M. le Dr Jean-Marie CARENZO, 11, rue Wilson, Périgueux; présenté par Mr\* Martial Bélingard et M. Jean-Marie Bélingard;

M\*\* Jacquelina CARENZO, même adresse; présentée par les mêmes;

Mills Marie-Annick FAURE, 107, rue des Remparts, Périgueux; présentée par MM. Fournioux et Mandon;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

La Présidenta de séance,

N. BECQUART.

A. SADOUILLET PERBIN.

#### SÉANCE DU MERCREDI 3 AOUT 1903 Présidence du Dr. DELLUC, Président

Présents: 38. - Excusés: 2.

FÉLICITATIONS. — M. Jean-Jacques Giraud, prix d'art sacré à la Biennale de Lourdes,

REMERCIEMENTS. - Min Jean Claverie, M. et Min Jean Okinczyc.

ASSEMBLEE GENERALE. — L'assemb'ée générale annoncée pour ce jour en vue de la révision de nos statuts est repoussée de plein droit au mercredi 7 septembre, le quorum n'étant pas atteint.

ENTRÉES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Alain Deschamps et collaborateurs. Recueil de paroles de Montignacois... (Périgueux, 1981, co-production de l'Amicale Laïque de Montignac et de l'Institut français de recherches anthropologiques); don de cet Institut.

Dossier de coupures de presse offert par M, Jean d'Artensec.

Catalogue d'une vente aux enchères de livres anciens et modernes par le ministère de M° Suza, commissaire-priseur à Périgueux; don de M. Bourland.

Carte touristique de la Dordogne, en couleurs, 1/125.000, réalisée par l'Institut géographique national et éditée par l'Office départemental du Tourisme; envoi de l'Office.

Leissons l'histoire en place, dépliant diffusé par le Ministère de la Culture pour sensibiliser le grand public aux problèmes que pose l'archéologie.

Vaysse de VIXIers, extraît de l'Itlnéraire descriptif ou Description routière... de la France et de l'Italie, région du Sud-Ouest, routes de Paris à Bordeaux (Paris, Potey, 1818), pp. 207 à 228, photocopie offerte par M. Michel Golfier, qui commente avec humour ce pittoresque livre pour ce qui a trait au département de la Dordogne.

Deux extraits du Journal Sud-Ouest découpés par M. Claude Lacombe (19 juillet 1983) : ils concernent la reconstitution historique du 21 juillet à Cadouin et l'immense succès touristique que rencontre Lascaux II.

REVUE DES PERIODIQUES REÇUS. — Le nº 13 (1983) du Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord noir contient une présentation de Saint-Genjès par Pierre Denojx, une étude de Louis-François Gibert sur l'ameublement en Sarladais au temps de Louis XIV et un travail de Claude Lacombe sur deux épis de faitage provenant de Thenon.

On note dans le Bulletin de la Société des Etudes du Lot, t. CIV-2 (1983), un compte rendu par Jean Lartigaut de l'excursion de printemps faite par cette compagnie à Sarlat. Le Bulletin de la Société préhistorique française, Etudes et travaux, t. 79 (1982), nº 10-12, contient un important article d'Alain Roussot et Sophie de Beaune-Romera sur les lampes paléolithiques du Sud-Ouest de la France : sur les 13 lampes à godet décrites par les auteurs, 7 ont été recueillies en Dordogne (les Eyzles, la Faurélie II, la Ferrassie, Limeuil, Plazac et la Madeleine).

COMMUNICATIONS. — M. Golfier a lu dans la Revue française de sociologie, t. XXIV (1983), un article de Pierre Favre sur Gabriel Tarde et la science politique, Le même périodique propose des comptes rendus critiques de deux livres récents dus à Serge Moscovici et Susanna Barrows, qui sont en partie consacrés à Tarde.

Le Dr Delluc fait circular trois petits recuells de diapositives réalisés par le Centre régional de Documentation pédagogique de Bordeaux : Les industries de l'argile dans le Nord des pays aquitains (1980); Le tabac en Aquitaine (1981); La forge de Savignac-Lédrier (1982).

M. le Président a relevé de son côté dans Pour la science, nº 69 (juillet 1983), une étude de Michel Bur sur « l'influence sociale du château à motte et basse-cour »: on sait que les mottes de ce genre furent nombreuses en Périgord. Le D\* Delluc entretient également l'assemblée d'un tissu de soie conservé dans l'église de Puylaroque, en Tarn-et-Garonne; ce » saint volle » passait pour un fragment du pseudo-suaire de Cadouin, mais l'étude au microscope montre qu'il n'en est rien. L'ouverture expérimentale de Lascaux II, dit encore M. Delluc, a su lieu le 18 juillet. De très nombreux visiteurs peuvent adnirer le fac-similé de la salle des taureaux et du diverticule axial, ce qui représente un tiers de la grotte et environ 90 % des peinturés originales. Un sas muséographique a également été aménagé, il permet de comprendre les problèmes de conservation posés par la célèbre grotte.

Le Père Pommarède présente la famille du Cluzel de la Chabrerie qui donna deux maires à la ville de Périgueux. L'un de ses membres, Antoine-Marie (1737-1830), écrivit à la fin de sa vie d'intéressants mémoires et composa en langue d'oc et en français des poésies sur le Périgord; notre collègue donne lecture de quelques morceaux extraits de ces œuvres littéraires.

- M. le Professeur Fénelon montre comment la formation du département de la Dordogne en 1790 correspondait aux limites traditionnelles de l'ancien Périgord, ce qu'expliquent dans une large mesure la géographie physique et les relations commerciales et culturelles. L'unité du Périgord, pourrait-on dire, naquit en somme de sa d'versité.
- M. Jacques Lagrange évoque un conflit qui opposa en 1792 le maire de Périgueux au Directoire départemental, à propos du démantélement de l'enceinte. La ville obtint finalement gain de cause, ce qui explique la démolition progressive du mur et des éléments fortifiés.
- M. Roger Couvert a recueilli dans le soi d'un pigeonnier au Coux, un moulage de plâtre ressemblant à un masque mortuaire. On explique mai la destination de ce curieux objet, qui pourrait faire penser à une pratique de sorcellerie.
  - Le Secrétaire général a reçu de M. l'Amiral de Presie une information concernant

un Périgourdin peu connu, Maxence Roldes. Ce personnage a fait l'objet d'une longue notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, t. XV, p. 81. Né à Brantôme en 1867, il milita au sein du parti socialiste et fut député de l'Yonne de 1932 à 1940.

Enfin, M. Claude Lacombe commente un « Dossier d'histoire et d'archéologie » (nº 74, 1983), consacré à l'affaire de Glozel, célèbre controverse qui semblait étainte et vient brusquement de rebondir.

ADMISSIONS. — M. Daniel CHAMPOUILLON, 10, rue Chandos, Montpon-Ménestérol; présenté par MM. Jardel et Merlaud;

M. et Mine Gilbert DERMON, la Pelletenie, Sorges; présentés par MM. Chevillot et Lacombe;

M. Alain GUIDON, 12, rue des Déportés, Lalinde; présenté par les mêmes;

M. le Professeur Joseph LAJUGIE, 54, rue Desse, Bordeaux, et Tocane-Saint-Apre; présenté par M<sup>m</sup> Higounet et le Père Pommarède;

M. Jean-Jacques VACHER, 75, rue Saint-Charles, 75015 Paris; présenté par MM. Delluc et Régis Vacher;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire de séance.

Lo Président.

M. SOUBEYRAN.

G. DELLUC.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1983

Présidence du Dr DELLUC, Président

Présents : 54. - Excusés : 6.

NECROLOGIE. - M. le Colone: François de Chasteigner.

FÉLICITATIONS. — M. Jean Gouyou-Beauchamps, chevalier dans l'Ordre national du Mérite; Mire Monique Ponceau, en religion sœur Anne, pour se profession au monastère de Maumont.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Article de Jean-Franço s Mézargues, \* Le dernier voyage du gabarier de Mouleydier \*, photocopié dans Sud-Ouest du 2 août 1983 par le Dr Delluc.

Dépliant touristique « L'Eté français ». Aquitaine, diffusé par le Ministère de la Culture avec le concours de la B.N.P.

Eloge de Jean Rey, texte du discours prononcé au Bugue le 20 août dernier par le Dr Bretonnière; don de ce dernier par l'intermédiaire de Mrs Sadouillet-Perrin

Trois livres de Georges Bonnet offerts par son fils, M\* A'ain Bonnet : Miracle de la France, 1870-1919 (Paris, Fayard, 1965); Vingt ans de vie politique, 1918-1938 (id., 1969); Dans la tourmente, 1938-1948 (id., 1971).

L'Action automobile, nº 269 (juillet-août 1983), où figure un article de Jean Taverne sur « le double de Lascaux »; offert par M. Henri-Vincent Amouroux.

Article d'André Chastel découpé dans Le Monde du 11 août dernier par le D° Delluc. • Des trésors sur les routes », à propos des pèlerinages du Moyen Age.

Brigitte et Gilles Delluc, Le sueire de Cadouin : une toile brodée (extr. de notre « Bulletin », t. CX, 1983); La Gravette à Bayac, rapport de fouilles de L. Tabanou (1888-1889) et Les deux abris de Cro-Magnon aux Eyzies-de-Tayac (extr. du Bulletin

nº 32, juillet 1983, de la Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzles); ces trois tirés à part offerts par les auteurs, qui donnent également une carte postale humoristique, « Cochons du Périgord » (éditions Gaby, à Nantes).

Revue périodique de « La Physiophile », Société d'études des sciences naturelles et historiques de Montceau-les-Mines, n° 98, nouvelle serie, juin 1983, où se trouve un article de Roger Marchandeau sur le rôle du Périgourdin Muxence Roides pendant la grève de 1901; don de M. l'Amiral de Presle.

Cassettes contenant le texte des émissions sur notre compagnie d'flusées d'ayr. la soût 1983 par Radio-Périgord; offert par M. Guy Panaud.

REVISION DES STATUTS. — Le Secrétaire général rappelle que notre Conseil d'administration, saisi par le Bureau d'un projet de refonte des statuts, a examiné ce dossier les 25 novembre et 2 décembre 1981.

Approuvés en assemblée générale le 3 février 1982, les nouveaux statuts ont été soumis le 4 mars 1982 à M. le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. M. le Préfet, Commissaire de la République du département de la Dordogne, nous a fait connaître le 7 mars 1983 que le projet présenté n'était pas conforme aux statuts type adoptés par le Conseil d'Etat le 14 juin 1956 et nous a invités à le remanier.

Cette nouvelle version, rédigée en conformité avec les statuts-type, a été approuvée le 1<sup>er</sup> juin 1983 par le Conseil d'administration et est soumise adjourd'hui à noire assemblée générale, en application de l'article 15 des précédents statuts qui on; fait l'objet du décret du 14 juin 1950.

Les changements proposés ne portent que sur des points de détail et répondent à une triple nécessité :

- rajeunir les statuts de 1950 dont la terminologie n'est plus adéquate;
- permettre un assouplissement dans le fonctionnement de la Société et du ses commissions;
- mettre en concordance les nouvelles dispositions avec les statuts-type de 1966. M. le Président, après evoir fait circuler quelques exemplaires du nouveau texte, met aux voix leur approbation. L'assemblée générale, à l'unanimité des 54 membres présents, adopté sans discussion les nouveaux statuts.

COMMUNICATIONS. — Le Dr Delluc donne quelques informations administratives et rend compte de la journée du livre à Beauregard-et-Bassac, à laquelle plusieurs d'entre nous ont participé le 15 août.

Il fait état d'une proposition de la Société préhistorique française relative à la réglementation de la vente et de l'usage des détecteurs de métaux, appareils qui risquent de porter atteinte à l'intégrité du patrimoine archéologique. Le Conseil d'administration et l'assemblée se raillent à cette proposition.

MM. Serge Avrilleau et Bertrand Flourez ont découvert le 2 août dans le l't du Cerf, à la limite de Coursac et de Coulounielx-Chamiers, une borne en pierre portant sur une face, les armoiries de Périgueux. Il s'agit probablement d'une borne qui marquait les limites de juridiction de la ville de Périgueux et de l'évêque; un examer attentif, suggère M. Becquart, devrait permettre de tenter une dataion et de comparer cette pierre avec les deux autres déjà connues. M. Soubeyran, quant à lui, anapote rait que ce témoin du passé soit conservé à la mairie de Coulounieix-Chamiers qui souhaite le mettre en valeur.

Le Secrétaire général a pris connaissance d'un article du chanolne Gw ss. « Los Strasbourgeois en Dordogne (hiver 39-40) », paru dans la revue Alsace historique n° 23-24 (1980). L'auteur raconte la vie quotidienne des réfugiés d'Alsace dans la région de Brantôme et souligne les problèmes d'accueil qui ne manquèrent pas de se poser alors, en raison surtout de querelles linguistiques.

M. Becquart commente un récent mémoire de Michel Dubuisson, La commune de Périgueux sous la Monarchie de Juillet, 1830-1848 (Université de Bordesux III, 1983). Ce très intéressant travail souligne la forte croissance de la ville durant cofte

période, croissance qui résulte à la fois de son rôle administratif, de son développe-

ment industriel et de sa démographie.

M. Pierre Besset présente une nouvelle hypothèse sur l'identité du fameux Homme au masque de fer, d'après les recherches d'un Périgourdin, M. Bugeaud. Cette énigme historique ne concerne pas le Périgord, mais M. Golfier signale fort Justement qu'un de nos lointains compatriotes, le conventionnel Roux-Fazillac, a publié en 1801 un ouvrage sur cette question.

M. Golfier s'est intéresse à l'hôtel de la Division de Périgueux, qui fut construit en 1783 par un chanoine du chapitre, Jean-Baptiste Michel-Duclaux; il retrace la carrière de ce personnage, né en 1734 et mort en l'an X, et donne le détail de sa succession. Cette communication suscite différentes interventions de détail, dont une de M. Lagrange.

M. Becquart présente rapidement l'étude qu'il vient de terminer pour notre Bulletin sur les conseillers généraux et d'arrondissement de 1830. Il donne quelques traits pittoresques sur certains de ces notables, dont la plupart appartenaient à la bourgeoisie aisée.

M. Guy Penaud retrace la carrière d'Antoine Bouchier, second évêque constitutionnel de la Dordogne (1741-1801). Ce curieux personnage était franc-maçon et adhéra très tôt aux Amis de la Constitution; vicaire épiscopal en 1791, il fut sacré à Bordeaux

le 22 mars 1801, non sans avoir eu quelque mal à s'installer à Périgueux.

Enfin, M. Claude Lacombe rend compte des 84° et 85° réunions de la commission de recherche, tenues les 5 et 26 août. Au chapitre bibliographique, on y a signalé deux articles à retenir : l'un de Bernard Fournioux sur l'habitat seigneurial fortifié de Carbonnières (Travaux d'archéologie limousine, vol. 3, 1983); l'autre de Jean Hiernard sur la route de l'étain (Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, t. XVI, 1982). Plusieurs présentations ont également eu lieu, elles concernent le site de Coustaty (M. Lacaille) un pichet de Beauronne signé Chevalier et daté de 1934 (MM. Varalihon et Lavaud), des sépultures médiévales découvertes à Gouts-Rossignol (les mêmes) et les fouilles de Corneguerre à Lisle (M. Neau).

ADMISSIONS. — M. Pascal GODY. Saint-Just, présenté par MM. Nardou el Pommarède:

M<sup>the</sup> Colette MOURANCHE, Tocane-Saint-Apre; présentée par M<sup>the</sup> Higounet et M. Pommarède:

M. Jean LAMBERT, Clos de Bard, Domme; présenté par MM. Delluc et Ozanne; M. Gérard COUVERT, la Brunie, Coux-et-Bigaroque; présenté par MM. Mouillac et Roger Couvert;

M<sup>||e|</sup> Colette MENTION, 6, sue Antoine-Gadaud, Périgueux: présentée par M<sup>||e|</sup> Faure et Grand:

M. Michel VERGNAUD, 25, allée de Tourny, Périgueux; présenté par M<sup>tle</sup> Grand et M. Dedinlasportas;

M. Robert TOULEMON, 41, rue d'Assas, 75005 Paris; présenté par MM. Bélingard et Delluc:

M. Jean BALEYTE, 22, parc Lubonis, Nics, et Sainte-Eulalie-d'Ans; présenté par MM. Bélingard et Saigne;

sont élus membres titulaires de la Société historique et erchéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

Le Président.

N. BECCUART.

G DELLUC.

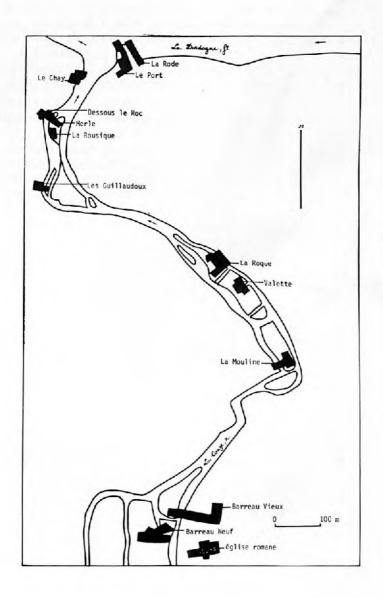
## Un regard amical sur Couze en 1983 à partir d'un texte inédit de 1768

Il est difficile de dissocier l'histoire de Couze de celle du papier. Le village, accroché au flanc du coteau qui porta jadis son château et que couronnent aujourd'hui les cyprès du cimetière, resserré dans l'étroite vallée de la Couze juste avant son confluent, compte encore 13 moulins, moulins morts, moulins endormis, moulins vivants... Ils appellent tous la réverie ou l'intérêt du promeneur. La Couze aux bras multiples n'a pas fini de conter son histoire. Son eau vive a très tôt attiré les papetiers, par son pouvoir de blanchir le chiffon et de donner du beau papier.

Cependant, notre promenade aux bords de la Couze n'a pas été que nostalgie et émoi esthétique. Le hasard a voulu que nous exhumions, de vieux papiers de la main de Pierre André sieur de Laval du Bousquet, une expertise sur les dégâts causés à 12 1 moulins à papier ou à blé de la paroisse de Couze par une crue de la Couze, le 22 novembre 1768. Laval du Bousquet, qui sera pendant la Révolution commissaire du gouvernement à Beaumont, et dont Léo Testut parle beaucoup 2, fut une sorte de petit Talleyrand. Sa personnalité a des côtés « ondovants et divers » qui ne permettent pas de le cerner en quelques mots. Aussi, délibérément, nous ne retiendrons de lui pour l'instant que son expertise, et, sans autre forme de procès, nous reviendrons à nos moulins.

Voici donc Laval du Bousquet chargé de cette mission par « ces messieurs les Officiers de l'Election de Sarlal ». Il se rend sur les lieux le 30 décembre 1768, accompagné du maçon Rebeyrotte, et évalue les dommages subis par les papetiers et leurs bâtiments. Au travers de son texte, un peu lassant parce que répétitif, s'esquisse en filigrane l'activité de ces 12 vieux moulins. Ils étaient en effet, pour la plupart, déjà anciens quand il les visita.

<sup>1.</sup> Original en notre possession (photocopie à la S.H.A.P.). La commune de Couze-et-Original en notre possession (photocopie à la S.H.A.P.). La commune de Couze-el-Saint-Front comporte en réalité 13 moulins. Mais nous ne nous sommes pas intéressés au moulin de Bayac, le plus au Sud, après les Berreaux, pour la simple raison que Laval du Bousquet ne le cite pas dans son expertise.
 Laval du Bousquet, en 1768, n'était qu'un notable local. Pour la suite de sa carrière, voir TESTUT, La petite ville de Beaumont, f. 2, p. 6 à 19.



L'histoire dit que Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, reçut en legs de Fine de Cose la châtellenie de Couze en 1304. La légende suggère alors d'associer l'installation des moulins au « règne » de Bertrand de Goth. L'honnèteté impose plus humblement (grâce à une reconnaissance de 1470) l'existence d'un moulin, celui de Barreau Vieux, antérieur à cette date. Un terrier de Couze en cite 7 autres en pleine activité en 1530. Les 4 derniers figurent dans un rapport d'inspection des Manufactures de 1741.

Comment comprendre la vie de ces moulins sans rappeler les principales étapes de la fabrication ancienne du papier ? L'Encyclopédie du XVIII siècle nous est alors d'un grand secours. Mais la visite à La Rousique, l'un des moulins de Couze encore en activité et englobé dans le complexe industriel Bernard Dumas de Creysse, parle de plus vive voix que les planches de Diderot et d'Alembert. A tel point, que nous ne savons plus s'il faut employer le présent ou le passé pour décrire ce travail!

La « peille » ou chiffon, blanche de préférence, était débarrassée de ses boutons et triée par les « peillarotes », puis mise au pourrissoir où elle fermentait sous l'œil averti du gouverneur. Sortie de ce grand bac creusé à même le roc à La Rousique, elle se défibrait dans une sorte de grande baratte, le dérompoir. On la portait ensuite aux piles, où des maillets actionnés par un arbre à cames (lui-même mû par la roue à aubes) la trituraient longuement. A la sortie des piles, la peille était devenue pâte. On l'égouttait, puis on la blanchissait et l'affinait dans des cuviers chauffés. Ensuite, un ouvrier plongeait de biais une forme 3 dans la cuve, et la retirait à l'horizontale avec un mouvement de va el vient. La pâte s'égouttait, était feutrée à la main, ou serrée entre la forme et un couvercle bien ajusté. La feuille ainsi obtenue trouvait place entre 2 feutres, et le sandwich feutre-papier allait s'empiler sous une presse à vis pour l'égouttage. Mais il fallait encore « coller » cette feuille, qui, sans cette opération, eût été un buyard impropre à l'écriture ou l'imprimerie. Tout juste essorée, elle était plongée dans une cuve chauffée contenant un bain de colle à base de rognures de parchemin ou d'alun. Enfin, elle pouvait être

<sup>3.</sup> La forme est un cadre de bols enserrant un tissage de fils de laiton. Les fils los plus fins et les plus serrés sont los vergeures; les plus espacés, perpendiculaires aux premiers, sont les pontuseaux. La forme comportait un ou deux filigranes, en fils de laiton ou d'argent soudés, qui s'imprimait en manque dans l'épaisseur de la pâte étalée sur la forme. Le filigrane renseigne sur la date, la région, le papotier, la qualité du papier.

étendue. Une fois sèche, elle était grattée, lissée, et complée par rames de 500 et mains de 25.

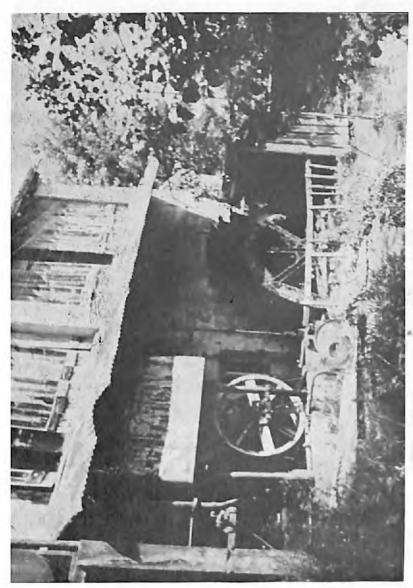
Le procès-verbal de la visite des moulins par Lemarchand, inspecteur des Manufactures, en 1741, précise que les 12 moulins qui nous intéressent ont tous une roue, sauf La Roque, qui en a deux, et des piles à trois batiants (ou maillets), sauf Le Chay, qui est pourvu de piles à huit battants. Les cuves et pourrissoirs sont couverts, mais rarement les piles. On le reprochera d'ailleurs aux papetiers de Couze, mais ceux-ci, se faisant fort de travailler à même le roc et loin de tout feuillage, prétendront que leur pâte reste pure de toute poussière ou feuille morte.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces moulins fabriquaient tous du papier aux armes d'Amsterdam. Il faut dire que les marchands flamands étaient bien installés dans le Sud-Ouest. Ils surveillaient de près la fabrication du papier qu'ils achetaient, et n'hésitaient pas à avancer de l'argent aux papetiers en difficultés, au moment de l'achat de peille par exemple. Le filigrane de ces armes d'Amsterdam, parfaitement dessiné au début du XVIII\* siècle (deux lions flanquant un écu qui contient trois croisettes de saint André superposées et que surmonte la couronne moscovite), « s'effiloche » petit à petit. Sous la Révolution, une seule croix demeure, puis l'écu s'efface, puis la couronne. Les deux lions ne savent plus ce qu'ils font là tout seuls! Ainsi vont en s'effilochant aussi les relations commerciales avec la Hollande, En 1810, Maine de Biran constate « la décadence des moulins de Conze par la privation des anciens débouchés offerts à ses produits qui s'exportaient en Hollande et dans tout le Nord ».

Mais revenons à notre année repère : 1768. Laval du Bousquet nous renseigne sur les noms des propriétaires et des exploitants. A côté d'un gros propriétaire terrien habitant au Mondonnel, de Lapalisse, consciller à la cour des Aides de Guienne, qui en possédait six (5 à papier et 1 à blé), on voit percer de véritables dynastics de papetiers : les Jardel (un moulin en propriété, deux en exploitation). Les Jardel furent présents dans la papeterie à Couze j. squ'à la guerre. Une chapelle de la vieille église romane (paroissiale jusqu'à la fin du XIX<sup>a</sup> siècle) s'appelait chapelle Jardel. Les Dumas (un moulin en propriété et un autre en exploitation). Les papeteries de Creysse plus La Bousique à Couze appartiennent toujours à la Société Bernard Dumas, et la Société Prat-Dumas exploite toujours les Barreaux. En 1772, un Dumas et un Jardel seront enterrés dans l'église. En 1785, le sieur Dumas deviendra syndic



2. Anciens étendoirs de la Rode.



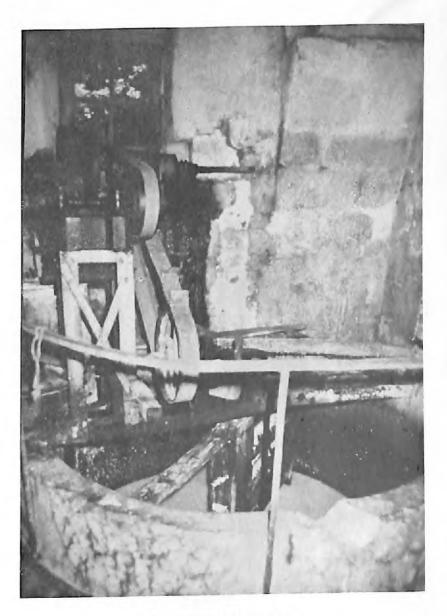
3. Roue à aubes de la Rousique, encore en activité.

de la communauté des papetiers de Couze. En 1788, l'inspecteur des Manufactures François de Paule Latapie signalera sa papeterie comme étant la plus considérable.

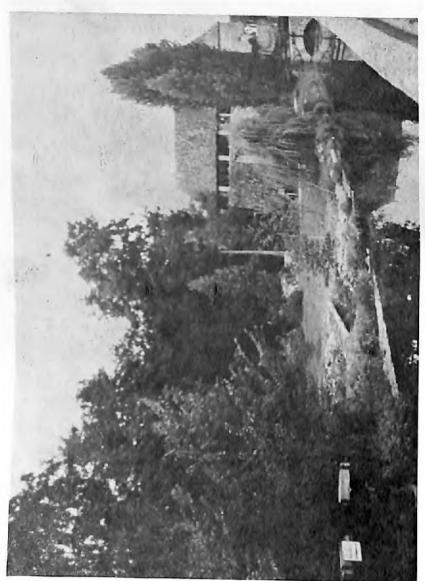
On ne peut pas non plus oublier que deux femmes figurent dans le constat de Laval du Bousquet : la veuve Jardel, propriétaire de La Roque (peut-être gérait-elle elle-même son affaire, car aucun gouverneur n'est cité dans ce moulin), et la veuve Dumas, exploitant la Mouline, pour le compte de M. de Saint-Hylaire.

Toujours en référence au texte de Laval du Bousquet, ces moulins, dont les chaussées ont été emportées ou comblées, les piles endommagées, la peille perdue, ont tous chômé 17 jours pendant lesquels nourriture et salaire des ouvriers ont été assurés (prémices de conventions sociales?).

En 1982, qu'en est-il de cet autrefois ? Que sont devenus les moulins d'antan? Mettant nos pas dans ceux de Laval du Bousquet, nous avons essayé, non sans peine au départ, de retrouver les lieux. Les toponymes sont oubliés. Le nom d'un moulin est parfois donné à tout un groupe. Il nous a fallu confronter diverses descriptions, souvent contradictoires, nous raccrocher à un détail, pour situer chacun de ces moulins. Partant du confluent, nous avons découvert les décombres un peu sinistres et enchevêtrés de La Rode et d.: Port, moulins jumeaux sur la rive droite de la Couze, et donnant au Nord sur la Dordogne. Scul un étendoir rappelle moulin et papier. Sur la rive gauche de la Couze et plus au Sud, Le Chay surmonté de son étendoir. De multiples passerelles attestent de fréquents échanges entre ces trois moulins, confondus dans une même exploitation industrielle, encore en activité à la fin de la guerre, sous forme de filature lainière. Ces trois moulins s'appellent maintenant indistinctement Port de Couze. Toujours en remontant la Couze vers le Sud, se présente le site beaucoup plus accueillant de trois moulins très proches les uns des autres : Dessous-le-Roc, Merle accolé au précédent, et La Rousique. Dessous-le-Roc. poétique demeure pourvue d'un pigeonnier rond et démuni d'élendoir, ne laisse percevoir de sa destination ancienne que le passage de l'eau sous ses murs. Une mince raelle le sépare de la falaise du Mondonnel, où s'appryaient les maisons des compagnons on des maîtres papetiers. Merle est enfoui sons le lierre et totalement mort. La Rousique, 10 mètres plus au Sud, survit. Sa roue à aubes tourne de temps en temps, et deux ouvriers y viennent fabriquer du papier, lorsque le chiffon du pourrissoir est à point. Un bras de Couze le sépare de son



4. Dérompoir de la Rousique.



5. Moulin de la Roque,

étendoir à triple rang. C'est sans doute le plus émouvant de ces moulins.

Quelque cent mètres en amont, voici les Guillandoux, qui ont donné leur nom à tout ce bras de Couze. En 1768, ils étaient moulins à blé, mais depuis longtemps déjà ils sont devenus moulins à papier. Les Guillandoux sont fermés, comme endormis. Derrière la vitre, des monceaux de dentelles attendent le tri des peillarotes, qui ont déjà coupé les boutons de nacre... On dirait que l'activité vient juste de cesser. El pourtant, il y a longtemps que les Guillandoux dorment sous leur étendoir, témoins les ronces devant la porte!

Plus au Sud encore, et englobé dans le bourg, au bord de la route qui traverse le village, La Roque, flanqué au Nord de son petit étendoir, vit toujours grâce à un artisan papetier venu des Vosges. (La Roque est pourvu d'un dérompoir à cylindre, système hollandais du début du XVIII siècle, qui évite l'étape du pourrissoir, et bénéficie donc d'un équipement plus « moderne » que La Rousique!). Le papetier a d'ailleurs fait sa maison d'habitation des ruines du moulin tout proche de Valette. A hauteur de ces deux moulins, sur la rive gauche, l'ancien étendoir de Valette a été sauvé et aménagé en salle des fêtes.

Toujours en remontant la Couze, La Mouline n'est plus moulin depuis longtemps. Ses bâtiments, qui ont servi d'abattoirs jusqu'à une époque assez proche, sont actuellement en cours de restauration pour devenir maison d'habitation. Enfin, les derniers moulins jumeaux des Barreaux, englobant la vieille église romane. Barreau Neuf est maintenant le plus vieux d'aspect. Surmonté d'un étendoir, il sert de logement d'ouvriers. Barreau Vieux ayant brûlé en 1968, a laissé place à des bâtiments neufs. Il s'est équipé d'un centre électronique et fabrique du papier en bobines, mais a sagement gardé une partie artisanale, où on lève le papier de chiffon à la main.

La vieille église, qui a toujours veillé sur la destinée des papetiers, en a été récompensée en devenant hangar de tri de peille, dès que l'église neuve fut construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Lorsque les Barreaux brûlèrent, elle fit peau neuve, perdit hélas ses restes de fresques, et fut promue au rang de bureaux de l'usine. Elle est bien sûr propriété privée. Telle quelle, avec son clocher mur et ses enfeux, c'est elle qui met tout de même le plus beau point final à notre promenade. Ses chaudes pierres continnent de parler, et son chœur, entrevu derrière les vitres, garde tout son élan. Indissociable des papeteries de Couze, elle reste l'âme, au bord du ruisseau, qui se tait et qui veille.

Nous remercions tout particulièrement notre collègue M. Jacques Marroussie, maire de Couze, qui fit avec nous la promenade des moulins, nous ouvrit les portes qui peuvent encore s'ouvrir, et nous prêta un mémoire de diplôme d'architecte bien documenté, sur la restauration d'un moulin à papier à Belvès.

Une intense amitié, celle du D<sup>r</sup> Robert Fau, de Bergerac, nous a valu quelques diapositives « inspirées »... Gérard et Danielle MOUILLAC.

#### BIBLIOGRAPHIE

FIGUIER (Louis) : Les merveilles de l'industrie. 4 tomes. Paris, s.d.
NICOLAI (Alexandre) : Histoire des moulins à papier du Sud-Ouest de la France de 1300 à 1800, 2 tomes. Bordeaux, 1935.

SIMON (abbé André): Couze et Saint-Front. Bergerac. 1950. B.S.H.A.P., t. XXXIX, p. 241 à 247, et 261.

## Sur une tentative d'installation d'une poterie de grès à Bergerac au début du XIX<sup>e</sup> siècle

Cette tentative d'installation d'une poterie de grès à Bergerac est l'œuvre de Claude Bonnet, l'un des frères de Tite Bonnet, créateur d'une faïencerie à Bergerac vers 1760 1. A la mort de ce dernier, en 1776, tous ses enfants étant mineurs, c'est un Bonnet, leur oncle Claude probablement, qui fut leur tuteur. La veuve de Tite Bonnel, Marie, prendra la direction de la manufacture jusqu'à la Révolution. Les pièces produites alors durant le dernier quart du XVIII siècle portent la marque M.B. au revers des assiettes ou des plats 2. C'est la Révolution qui sonnera le glas de la prospérité de cette faïencerie, mais aussi des deux autres connues à Bergerac. Marie Bonnet décèdera en 1792, l'immeuble de la faïencerie sera venda de 1793 à 1798.

Nous retrouvons le citoyen Claude Bonnet au début du mois d'octobre 1800, envoyant un long mémoire au préfet du département 3. Il s'y présente en ces termes : « J'étais à la tête d'une fabrique de faïence 4. Je commençais à recueillir les fruits d'une vie laboricuse lorsque le traité de commerce conclu avec l'Angleterre, en permettant l'importation des poteries anglaises. vint renverser mon établissement et mes espérances; ruiné par ces circonstances, je fus obligé d'abandonner mon entreprise et de chercher à sauver du naufrage le peu qui me restait ».

Il présente ensuite son projet de la manière suivante : « Cependant au milieu des inquiétudes et des chagrins que me causaient ces événements, je pensais qu'un des moyens de réparer les coups du sort était d'imiter les Anglais! de les égaler même! Il ne fallait pour cela que trouver une matière à

pp. 155-158.

LABADIE E. (1909). Notes et documents sur quelques faienceries du Périgord au XVIII\* siècle (Bergerac, Thiviers, le Bugue, le Fleix). Buil. de la Soc. hist. et arch. du Périgord, t. 35, pp. 423-466 et 493-527.
 LESUR A. et TARDY (1957-1961). Les poteries et les feiences françaises, 3 vol...

<sup>3.</sup> Arch. dép. Dord., 5 M G1.
4. C'est peut-être une affirmation un peu hâtive, car tout laisse à penser que c'est.

4. C'est peut-être une affirmation un peu hâtive, car tout laisse à penser que c'est. Marie Bonnet, sa belle-sœur, qui dirigeait la fabrique.

employer semblable à celle qu'ils mettent en œuvre! L'espérance, cette dernière ressource des malheureux, ne me permit pas de douter un seul instant qu'il ne se trouva en France une argile semblable à celle dont se servent les Anglais pour fabriquer cette poterie de grès. Plein de cette idée, je commençais à faire des recherches : pendant dix ans de suite 5, j'ai fait des tentatives plus ou moins infructucuses; enfin j'abandonnais mon projet, vaincu par les difficultés, lorsque le Corps législatif, en défendant l'entrée des marchandises anglaises, vint réveiller mon idée chérie, celle de présenter à mes concitovens une poterie nationale absolument semblable à celle que nous fournissent ces insulaires.

Eh bien, citoyen Préfet! Mes efforts sont couronnés de succès ! J'ai trouvé la terre et l'art de la manipuler de manière à en faire une poterie semblable à celle que nous apportent les Anglais, elle dispute avec cette dernière pour la blancheur, la faculté d'aller au feu sans se tourmenter, la solidité, la légèreté. la pureté du son.

Mais citoyen Préfet, ce n'est point assez d'avoir fait cette découverte, il faut avoir les moyens de l'utiliser et les circonstances passées m'en ôtent tout pouvoir, ce qui me force à venir demander les secours d'un gouvernement paternel qui accueille les arts et protège les sciences. Je me bornerai à demander que le gouvernement voulut bien me faire la concession de la ci-devant Mission de Bergerac. Cet édifice est disposé de la manière la plus favorable pour être mis à l'usage auquel je le destinerais. Il est place de manière que rien n'égale pour l'avantage de la fabrication qui est :

1° Une fontaine propre à épurer la terre du sable grossier qu'elle pourrait contenir ou s'i attacher dans le transport;

2º Un ruisseau dont les cascades pourraient faire aller plusieurs machines, les bois sont 6... rapproché du lieu où se trouver... La mine en est si riche qu'il y en aurait pour fournir de la poterie à toute l'Europe pendant des siècles si on pouvait toute l'exploiter.

J'espère, citoyen Préfet, trouver d'autant plus de facilité que

6. Les pointillés dans ce paragraphe correspondent à des lacunes dans le texte dues aux déchirures du document.

<sup>5.</sup> Le mémoire datant d'octobre 1800, Claude Bonnet aurait commencé ses recherches au moins à partir de 1790, Vers cette époque la, un rapport du 2 mai 1789 signale que les faïenceries de Bergerac « ne sont plus rien ou presque rien ». Une délibération du conseil municipal du 8 février 1791 dit que ces mêmes faïenceries · ont cessé toute espèce de travail ».

le gouvernement apercevra bien vite combien il est utile de favoriser l'établissement d'une pareille manufacture ».

Les premiers commentaires du sous-préfet de Bergerac, Joseph Prunis, face à ce mémoire jugent Claude Bonnet comme « plein de talents, mais sans fortune et sans garantie » et c'est un refus à la demande de création d'une manufacture de grès. Ouelques mois plus tard, après que Claude Bonnet soit sûrement revenu à la charge, Prunis semble être gagné au projet. Dans sa correspondance avec le préfet, il présente Claude Bonnet comme un « artiste connu dans l'art de fabriquer la faïence » qui a découvert à Pombonne près de Bergerac « une argile propre à faire du grès qui doit soutenir la concurrence s'il ne surpasse pas le grès anglais pour la blancheur, pour la facilité d'aller au feu sans se lourmenter, pour la solidité, la légèreté, la pureté du son et même pour le prix ». Et Prunis ajonte : « Ne renonçant pas au projet et en pensant qu'en agitant les esprits, il se rencontrerait quelques amis des arts et de la gloire nationale »; le citoyen Bonnet fait imprimer un prospectus ainsi qu'un projet chiffre 7 qui nous apprend, en plus du coût de la construction d'un « four à la chinoise à trois feux », les productions projetées pouvant être cuites en deux fournées, à savoir 4.560 pièces qui se décomposent de la manière suivante :

3.600 assiettes,

200 plats ronds ou ovales,

40 soupières moulées,

20 jattes et cuvettes à verres,

60 saladiers,

50 saucières et plateaux,

20 sucriers et cuillers,

100 pots à lait tourné,

50 théières de différente grandeur,

200 tasses et soucoupes,

80 sucriers ronds de loute grandeur,

100 coquetiers et salières, 40 écuelles et déjeuners.

Le prospectus et le projet chiffré furent imprimés chez J.-B. Bargeas, à Bergerac, en janvier ou février 1801. Dix actionnaires se seront déjà inscrits au 9 mars de la même année.

Le 22 avril, moins de deux mois plus tard, Prunis fait suivre

<sup>7.</sup> LACOMBE CI. et MOISSAT J.-CI. (1983). Deux siècles de céramiques périgourdines. Exposition (Musée du Périgord). Le coût total du projet est de 12,000 F « pour former et mettre en pleine activité l'établissement ». Pour ce faire, Bonnet propose « 20 actions de 600 livres chacune payables en quatre termes égaux ».

au préfet quelques échantillons de grès dont une petite tasse qui « mise dans le feu le plus ardent, puis plongée dans l'eau, a résisté ». Ces échantillons sont « non vernissés mais ils devraient suffire pour constater que la terre en est excellente ».

Le 29 septembre, Prunis devient plus critique. Il souligne que « les allures des ouvriers sont lentes, surtont celles du citoyen Bonnet qui promet beaucoup plus qu'il n'est capable de tenir. Il a cependant cuin remis les échantillons que les actionnaires lui avaient demandés » 8.

Ce sera alors le silence pendant près de trois ans. Dans les locaux de la ci-devant Mission achetée au département au meilleur prix, les essais vont continuer. Mais la situation ne s'améliore pas, au contraire, car le 31 mai 1804 les actionnaires bordelais, à la suite d'essais infructueux et répètés, décident de renoncer dans leur entreprise et demandent la mise en liquidation du « local et des ustensiles ». Ce groupe était-il majoritaire dans l'association ? nous ne pouvons l'affirmer . Cependant leur importance devait ètre certaine car le reste des associés en tient grand comple dans ses délibérations et semble suivre l'idée quasiment sans résistance.

C'est en fin de compte Pranis qui, mis au courant du fait, va alors tenter de redresser la situation en écrivant le 12 juin au préfet en ces termes : « Les actionnaires de la man facture de grés que je désirais établir à Bergerac, ennuyés de faire des essais inutiles, veulent vendre le local qu'ils ont acheté à si vil prix! Je tâche de m'y opposer, et je ferai tous mes efforts pour l'en empêcher...

Quelle est donc la preuve que cette poterie ne peut réaliser notre espoir ? On n'a employé que de mauvais artistes, sens expérience, marchant toujours à tâtons, ignorant l'art de manipuler et de mélanger les terres, ne connaissant ni le vernis propre à la terre manipulée, ni le degré de cuisson qu'il faut lui donner. Si les actionnaires ne pouvaient on ne voulaient faire les dépenses convenables pour parvenir à la perfection d'un établissement de ce genre, pourquoi se présenter à une si noble et si utile entreprise ? Pourquoi tromper le gouvernement et finir par une spéculation de pur intérêt ?

<sup>8.</sup> Cela fait à cette époque exactement un an que Bonnet a rédigé son mémoire et l'a envoyé au préfet, Prend-II conscience que même si son idée est bonne, les chances d'aboutir sont réduites?

<sup>9.</sup> Nous noterons cependant que les actionnaires bordelais représentent réunis 11 actions et que Bonnet proposait la vente de 20 actions. Si ce dernier chiffre n'a pas changé entre le projet et sa réalisation, les actionnaires bordelais étalent vraiment majoritaires.

La manufacture serait en pleine activité si les actionnaires s'étaient adressés à vous, Monsieur, pour demander un artiste habile et intelligent au ministre de l'Intérieur. La terre prend un vernis très blanc, elle résiste à un grand feu, et j'ai la certitude qu'elle est reconnue bonne par tous les ouvriers, même à Paris.

J'aurais les regrets les plus vifs si un établissement qui peut devenir national était abandonné. Je réclame votre autorité pour me seconder. Je vous prie d'écrire aux actionnaires que votre intention est de vous adresser au ministre pour lui faire part du zèle qu'ils ont manifesté en ouvrant une nouvelle branche d'industrie et de commerce dans votre département; de lui envoyer de la terre pour en faire faire l'essai par un artiste de son choix et que si les essais ne réussissent pas, on sera libre de procéder à la vente ».

Avant la fin du mois, le préfet écrit aux actionnaires bergeracois et bordelais dans ce sens. Ceux-ci en prendront bonne note le 21 juin, en défendant leur honnéteté et leur bonne foi, mais aussi en acceptant d'envoyer des échantillons de « terres et de biscuits numérolés » pour éviter les confusions et faciliter les essais. Ils joignent à cet envoi du « sable du pays dont le mélange avec la terre est reconnu efficace, deux ou trois échantillons qui donneront une idée de l'espoir qu'on peut se promettre. Le plus beau a été fait à Paris; l'auteur ne s'est pas fait connaître. Aussi a-t-on quelques dontes qu'il ait été fait avec les terres de la manufacture, mais M. Camille, directeur du Journal des Bâtiments et des Monuments des Arts, connaît l'artiste en question ». Onze échantillons seront ainsi envoyés. réunis dans un « manequin », sorte de panier de gros osier fait à claire voie 10

Malheureusement le dossier sur cette affaire s'arrête au

Note des terres et objets contenus dans l'envol :
 1, terre blanche vierge lavée, passée au tamis prête à être employée.
 2, terre blanche brute comme elle sort de la carrière.

<sup>3,</sup> terre rouge passée au tamis prête à employer.

<sup>4,</sup> biscuit terre b'anche.

<sup>5,</sup> biscuit terre rouge. 6, biscuit vernis noir,

<sup>7,</sup> sable du pays lavé.

<sup>8,</sup> sable du pays brut. 9, achantillon fait a Paris, M. Camille, directeur du Journal des Bâtiments et Monuments des Arts, connaît l'auteur.

<sup>10,</sup> échantillon fait à Paris, moitié terre blanche moitié silex.

<sup>11,</sup> échant'llon terre et sable,

Les trois derniers essais sont placés à l'ouverture du manequin ».

2 juillet 1804 avec une dernière lettre de Prunis <sup>11</sup> qui semble s'entêter dans l'idée de réussite de l'affaire. « Si l'on trouve un artiste, on lui accorderait 3.000 F de traitement et le logement ». Il ajoute : « Si les essais obtiennent les résultats que nous attendons et que nous exigeons, la Société (des actionnaires) s'engagera pour une pareille somme » <sup>12</sup>.

Quels sont les résultats de ces derniers essais? Nous l'ignorons. Ils furent probablement négatifs et la tentative qui avait duré cinq ans dut être un échec des plus cuisants lorsqu'on voit à quel point le sous-préfet et, dans une certaine mesure, le préfet s'étaient impliqués dans l'affaire. Peut-être que Prunis avait vu juste dès le début quant à la personnalité de Claude Bonnet, « qui promet beaucoup plus qu'il n'est capable de tenir »...

Que fit Claude Bonnet après cela? Resta-t-il à Bergerac? S'exila-t-il? Cela aussi, nous l'ignorons. L'on disait cependant au début du XX siècle parmi les descendants des Bonnet que Tite Bonnet avait un frère Claude, qui aurait quitté le Périgord pour aller se fixer à Madagascar où il serait devenu roi des Malgaches. Ce Bonnet aurait laissé une fortune considérable, cent millions, dit-on, que ses héritiers n'ont jamais pu recueillir, faute de pièces suffisantes pour établir leur droits.

En quelque sorte, une manière élégante de transformer un échec retentissant en réussite glorieuse. Mais malheureusement, il n'y a, semble-t-il, rien de vrai dans cette tradition familiale car les journaux de Périgueux insérèrent en mars 1834 l'article suivant à la demande du préfet 12 : « Depuis une douzaine d'années, un grand nombre de personnes se sont successivement adressées au département des Affaires étrangères pour obtenir des renseignements sur une succession qui aurait été laissée par le s' Bonnet, décédé à Madagascar, et dont la valeur

11. SADOUILLET-PERRIN A. (1982), Joseph Prunis : une vocation ambigue, B.S.H.A.P., t. 109, pp. 119-150. Sclon cet auteur et le Pêre Pommarède, B.S.H.A.P., t. 109, p. 167, Prunis a, lui aussi, vainement essayé d'acquérir les bâtiments de la Petite Mission de Bergerac pour y installer une bibliothèque.

Petite Mission de Bergerac pour y installer une bibliothèque.

12. DELFAU (1803). Annuaire du déparlement de la Dordogne pour l'ennée sextile XI de l'ère française, p. 70. « Le département offre un plus petit nombre de fallenceries, dont les produits sont égalament très communs. Il faut en excepter la fabrique de potérie de grès établie depuis peu à Bergerac. Cette manufacture promet de devenir intéressante. L'abondance de la terre, sa qualité, qui rival se avoc le meilleur grès anglais, et la situation de l'établissement auprès d'une route et d'une grande rivière, font espèrer que cette faïence pourra devenir un jour un objet important de commerce ». Delfau, secrétaire de la Profecture, croît, lui aussi, à la réussite de l'entreprise dans les années qui suivent la publication de l'Annuaire. On comprend quand même facilement que l'on en est encore dans la période des essais.

avait été, dit-on, déposée, soit à la Banque de Londres, soit à celle de la Compagnie des Indes Orientales.

Toutes les recherches qui ont été faites soit en Angleterre soit dans l'Inde, n'ayant pu faire découvrir aucune trace soit du s' Bonnet, soit des sommes qui auraient été versées par lui ou pour le compte de ses héritiers, on porte ce résultat à la connaissance de qui de droit, pour répondre aux nombreuses réclamations auxquelles a donné lieu cette succession depuis tant d'années ».

Claude LACOMBE \*.

Claude LACOMBE, les Tiraux, 24260 'e Bugue.

## L'abri Labattut à Sergeac

#### Quelques notes sur un sondage effectué en 1981

#### SITUATION ET DESCRIPTION

L'abri Labattut est l'un des neuf gisements préhistoriques qui constituent la riche parure archéologique du vallon des Roches et de ses abords immédiats sur la commune de Sergeac (l'abri des Merveilles, le second abri Blanchard, l'abri Blanchard I, les abris Castanet I et II; puis sur l'autre partie de la combe successivement l'abri Reverdit, les Rochers de l'Acier, notre abri Labattut et enfin l'abri de la Souquette).

L'abri Labattut est situé exactement à l'extrémité du versant gauche du vallon, jouxtant ainsi la petite combe qui descend da plateau de Chaillac et qui le separe de l'abri de la Souquette. Ses proportions à l'origine durent être très importantes, F. Delage les situe aux alentours de 50 m de long sur 30 m de large; à notre avis il faut moduler ces mesures, en effet, si la longueur est assez remarquable, nous réduirions facilement la largeur de moitié. Malheureusement, le volume considérable de la voûte a entraîné des effondrements success fs. dont les premiers semblent remonter au moins à l'inter-stade Warm II-III; ceux-ci ont en pour résultat final une disparition quasi-totale de la voûte imitale. Des traces de fragilisation progressive de la paroi sont encore visibles de nos jours. Cel abri, si l'on tient compte de son extension maximale, n'a été que partiellement fouillé, ce qui pourrait laisser augurer pour l'avenir la possibilité de localisation d'une partie non bouleversée par les fouilles antérieures du lieu.

#### HISTORIQUE DES RECHERCHES

Cet abri ful découvert vers 1911 par Marcel Castanet et fouillé entre 1911 et 1914 par Louis Didon, pour le compte duquel travaillait Marcel Castanet. Il est intéressant de remarquer que cet abri très riche échappa aux premières vagues de fouilles qui s'abattirent sur ce petit vallon entre 1876 et 1911, avec surtout entre 1902-1903 et 1911 une succession de fouilleurs à l'abri de la Souquette, dans le voisi-

nage immédiat, tels l'abbé Landesque, les collectionneurs Costes et Letellier et enfin O. Hauser, dont les résultats conjugués furent catastrophiques pour l'étude de la Souquette.

Malheureusement, aucune publication d'ensemble des fouilles de ce gisement n'a été effectuée à ce jour 1. Si les blocs ornés détachés de la paroi (1 cheval, 1 mammouth, 1 cerf élaphe, 1 bison, 1 main humaine en négatif) nous sont connus car très souvent cités dans les études sur l'art pariétal français, il n'en est pas de même des positions stratigraphiques exactes des industries lithiques et osseuses et de leur localisation dans l'abri. Seuls quelques notes éparses, témoignages divers et l'étude des séries lithiques ont permis d'individualiser deux couches de Périgordien à burins de Noailles et un niveau de Solutréen. Les éléments lithiques et osseux sont à l'heure actuelle dispersés entre les collections Vésignié (laboratoire de palethnologie de l'Ecole des Hautes Etudes), Kelley et Vayson de Pradenne (Musée de l'Homme), Breuil (Institut de paléontologie humainc), Castanet (Muséum d'histoire naturelle de Chicago), Castanet (musée privé de Castelmerle), Didon (American Museum de New-York); les collections Vésignié et Kelley provenant de la dispersion de la collection Didon après sa mort.

Denise de Sonneville-Bordes, dans Le Paléolithique supérieur en Périgord, a entrepris l'étude complète des séries lithiques conservées au Musée de l'Homme, à l'Institut de paléonlologie humaine et au laboratoire de paléontologie de l'Ecole des Hautes Etudes d'après la répartition dans les collections: couche supérieure, couche inférieure, lot non distingué tout en n'écartant pas l'hypothèse de quelques mélanges accidentels du matériel lithique lors des différents transferts. De cette étude je dégage une grande ressemblance générale entre les couches supérieure et inférieure, avec une augmentation des pointes de la Gravette parallèle à celle des burins de Noailles du niveau inférieur au supérieur, avec toutefois une raréfaction des graltoirs et de l'outillage lamellaire dans la couche supérieure. L'étude de la série non distinguée (la plus importante des trois) fait entrevoir la possibilité de niveau aurignacien ou magdalénien non reconnu par les fouilles anciennes.

Des restes humains ont aussi été signalés en ce gisement; deux dents humaines et surtout un crâne et de très nombreux éléments du squelette d'un enfant, recucillis d'après Breuil et

Nous croyons savoir que nos collègues B. et G. Delluc ont en chantier une publication plus poussée sur l'abri Labattut.

Lantier « dans une brêche solutréenne, accompagnés de grandes coquilles de cypraea et de dents de cerfs perforées ».

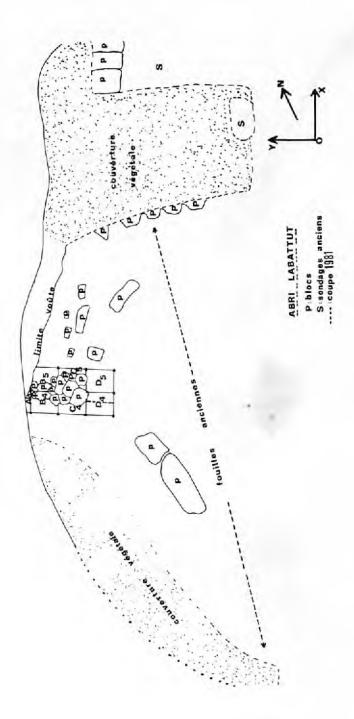
#### LIEU DE CONSERVATION DU MATERIEL

Nous avons déjà signalé la répartition du matériel lithique et osseux. Les blocs ornés sont à l'heure actuelle conservés pour les parties peintes au musée des Antiquités Nationales, où ils sont enregistrés sous le numéro 68560 (achat effectué vers la fin de l'année 1921 à L. Didon pour la somme de 2.000 F), Nous y avons retrouvé en effet les 3 blocs signalés portant encore des traces de peintures dont le relevé (1 cerf élaphe, 1 mammouth et 1 bison) a été effectué par l'abbé A. Glory, La main en négatif ne fait pas partie de cette paroi et sa localisation actuelle nous est inconnue (peut-être aux U.S.A.). Le cheval gravé en relief est conservé à l'American Museum à New-York, il a été acquis en 1912 par H. Fairfield.

Les restes humains posent plus de problèmes quant à leur lieu de conservation. Si les deux dents humaines out été retrouvées grâce à J.-L. Heim qui nous a aidé dans notre recherche à l'Institut de paléontologie humaine, par contre, le crâne et le squelette d'enfant (mentionné par Breuil et Lantier et plus récemment signalé par J.-M. Bouvier dans le catalogue des hommes fossiles publié par le British Museum comme étant à Saint-Germain-en-Laye ou au Musée de l'Homme) n'ont pu être retrouvés, du moins à ce jour, malgré nos différentes interventions avec l'aide respective de H. Delporte et L. Mons pour Saint-Germain-en-Laye et J.-L. Heim pour le Musée de l'Homme et l'Institut de paléontologie humaine.

#### OCCUPATION

Les recherches et les collections anciennes permettent de savoir que l'abri Labattut présente au moins deux couches d'occupation périgordienne séparées par une phase possible d'abandon de l'abri (niveau stérile renfermant de nombreux blocs, notamment les blocs ornés) et une occupation ou an passage des populations solutréennes; il est intéressant de noter que des traces de cette dernière phase sont aussi attestées à l'abri de la Souquette voisin, et peut-être aux Rochers de l'Acier qui enserrent l'abri Labattut de l'autre côté. D. de Sonneville-Bordes, à l'aide de l'étude des séries pré-citées, pense aussi à une phase aurignacienne ou magdalénienne, le Magdalénien est attesté sur ce versant avec des phases différentes aux abris voisins de la Souquette et Reverdit.



Périgordien couche inférieure: Les grattoirs sont présents avec un indice faible, ils sont en majorité simples, les burins en nombre important ont une diversité de types de représentations importante. L'outillage périgordien est très bien représenté avec des burins de Noailles (15,81 %) et des Gravettes (13,8 %), des micro-gravettes (3,38 %), le tout accompagné d'un matériel très diversifié.

Périgordien couche supérieure : Les mêmes outils que dans la couche inférieure sont présents, avec cependant des pourcentages nettement différents, c'est ainsi que l'indice de grattoir est presque nul (1,7 %) mais que l'on note une augmentation considérable du nombre des burins de Noailles (21,83 %), Gravettes (28,2 %) et micro-gravette (7,9 %); l'outillage lamellaire par contre, assez présent dans la couche inférieure (5,3 %) devient presque inexistant (1,23 %).

Solutréen: Quelques fenilles de laurier, un outillage divers et peut-être, selon D. de Sonneville-Bordes, un rattachement des petits cailloux ronds et polis souvent présents dans les niveaux solutréens.

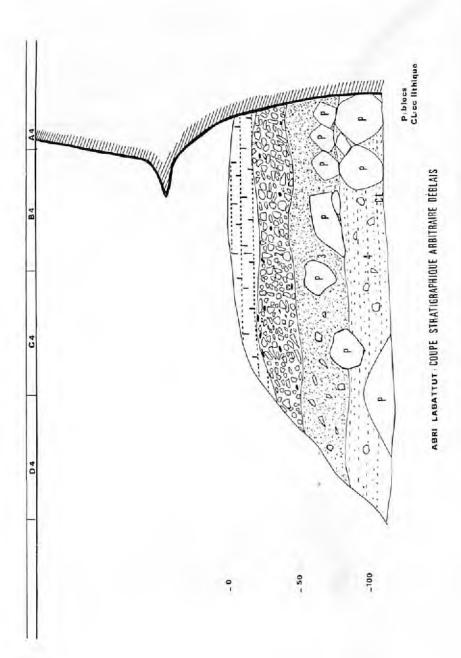
Aurignacien ou Magdalénien: La présence d'outils très épais dans la série non distinguée laisse entrevoir à D. de Sonneville-Bordes la possibilité de niveaux aurignaciens ou magdaléniens; le Magdalénien étant présent, rappelons-le, dans les abris de la Souquette et Reverdit voisins. Il est à noter que dans les archives sonores de la famille Castanet, Marcel Castanet parle en 1961 d'un niveau magdalénien surmontant les niveaux du Périgordien supéricur.

#### SONDAGE

En accord avec la Direction des Antiquités préhistoriques d'Aquitaine, nous sommes intervenus uniquement dans les déblais de fouilles anciennes, ceci afin d'abaisser le niveau du sol actuel avant de procéder à la pose d'éléments de protection des parties encore visibles de l'abri. Ces recherches ont porté sur une faible superficie par rapport aux dimensions générales. Les différentes opérations se sont déroulées entre le 1<sup>er</sup> et le 25 juillet 1981.

Les travaux effectués :

 1º) Différentes photographies du lieu ont été réalisées avant notre intervention;



- 2°) Il a fallu procéder au débroussaillage de l'abri afin d'éliminer la pellicule végétale superficielle masquant la première couche d'humus;
- 3º) Abaissement progressif du sol artificiel de l'abri, constitué des déblais de fouilles anciennes, étude de ces déblais et tamisage afin de recucillir les éléments écartés précédemment;
- 4º) Etude plus précise de la partie centrale dans sa bordure latérale gauche avec repérage très arbitraire des vestiges très bouleversés, afin d'essayer de localiser l'emplacement des différents points d'études antérieurs. Cette dernière phase de notre intervention s'est révélée riche d'enseignements:
- a) Tout d'abord la concentration de nombreux blocs séparés par des vides sur cette partie de l'abri résulte, à notre avis, de l'entassement d'éléments gênants au fur et à mesure de l'avancement des recherches antérieures. Ceci pourrait laisser entrevoir, sur cette zone, soit la localisation des tranchées initiales de 1911-1912, soit la possibilité de parties encore vierges de l'abri (plan général, carrès B-C 4 et 5);
- b) La présence de blocs de grandes dimensions en quelques points de l'abri et l'aboutissement des terres remaniées à leur niveau nous inclinent à penser que ces blocs pourraient être en place depuis leur chute et que l'habitat, lors des phases d'occupation tardives, s'est implanté en tenant compte de ces blocs (plan général où les blocs sont notés P);
- c) Le fond de l'abri s'est révélé stérile, hormis quelques éléments fauníques;
- d) La détermination de deux couches archéologiques légèrement différenciées dans les déblais de fouilles avec interaction d'éléments détritiques, et ceci jusqu'au niveau arbitraire que nous nous étions fixés.
- e) La mise au jour, dans C 5 couche IV, d'un foyer bouleversé et surélevé semblerait quand même indiquer, d'après la position stratigraphique des vestiges, l'existence à l'abri Labattut de foyers à fond plat bordés par cercle de galets de quartz;
- f) La raréfaction du matériel lithique vers la partie gauche de l'abri pourrait provenir d'un effondrement de cette partie préalable à tout habitat;

g) La récupération d'un matériel lithique et osseux assez important témoigne de la richesse du gisement et de la nécessité d'une étude plus poussée de ce lieu. Il est à noter enfin une concentration anormale de matériel lithique au niveau d'une partie de notre couche IV basale.

Au-dessus du sol artificiel que nous nous étions fixe afin de posséder une surface plane de 6 mètres carrés au moins, nous avons pu observer une stratigraphie arbitraire, de terres remaniées, notée de la couche I à la couche IV. Une stratigraphie complète du lieu sur une partie vierge de remaniement serait d'un intérêt considérable pour certaines datations mobilières.

#### STRATIGRAPHIE

Couche 1 : Superficielle, gris foncé, 10 à 25 cm, humus.

Couche 2: Couche argilo-sableuse, marron, avec éboulis de calcaire très moyens et parfois en plaquettes, interaction humique sporadique; présence de matériel lithique, 25 à 35 cm.

Couche 3 : Couche très bouleversée, ensemble argilo-sableux enserrant de nombreux éboulis de taille conséquente. Même dans ces terres remaniées la raréfaction du lithique à ce niveau est notable. Présence d'éléments détritiques blancs très nombreux sur le devant de l'abri, 40 à 45 cm.

Couche 4: Couche argilo-sablcuse jaune-orangé avec éboulis de tailles très variées. 2º couche archéologique, matériel de facture périgordienne; c'est à la base de ce niveau que l'on a pu noter dans le carré C 4 une concentration importante de matériel lithique, c'est aussi à la base de cette couche que se reposent la plupart des blocs conservés sur cette partie gauche avec de très gros éboulis vers la partie terminale de l'abri, 35 à 45 cm.

#### LE MATERIEL RECUEILLI

- 1º) Partie centrale (tamisage des fouilles anciennes) :
- 15 galets de quartz cassés,
  - 2 galets de quartz taillés,
- 92 éclats bruts,
- 17 nucléus,
- 10 lames brutes.
  - 3 lames à retouches partielles,

- 1 lamelle à dos,
- 1 grattoir simple,
- 2 grattoirs sur éclat,
- 1 grattoir en bout de lame,
- 15 éclats plus ou moins retouchés,
  - 3 burins sur troncature oblique.
- 2°) Bordure latérale gauche de la partie centrale : déblais de fouilles anciennes avec localisation plus systématique.

#### Couche 1:

- 1 lamelle brute.
- 15 éclats bruts.
- 2 lames brutes.
- 8 fragments de lames brutes,
- 1 burin d'angle sur cassure,
- 2 galets de quartz cassés,
- 2 galets de quartz brûlės,
- 1 fragment de calcaire avec traces de raclage,
- 1 fragment d'ocre.

#### Couche 2:

- 2 grattoirs sur éclat,
- 1 grattoir burin.
- 1 grattoir sur lame retouchée,
- 1 burin dièdre déjeté,
- 1 burin d'angle sur cassure,
- 1 burin sur troncature oblique,
- 2 lamelles à dos,
- 1 encoche,
- 18 lames brutes,
  - 1 bec,
- 1 galet de gneiss cassé et brûlé,
- 2 galets de quartz cassés,
- 8 nucléus,
- 35 éclats bruts,
- 55 éclats de petite taille,
- 3 lamcs appointées,
- 3 fragments d'ocre,
- 4 tessons de céramique.

#### Couche 3:

- 6 éclats bruts,
- 3 fragments de lames brutes,
- 1 nucléus,
- 2 galets de quartz cassés.

### Couche 4:

- 2 grattoirs en bout de lame,
- 1 grattoir à museau épais,
- 2 grattoirs sur éclat,
- 1 gravette,
- 2 burins de Noailles,
- 1 burin multiple sur troncature,
- 1 burin sur troncature oblique,
- 1 plaquette de calcaire ovale avec esquisse de trait,
- 1 fragment de plaquette en os avec 2 traits incisés,
- 20 lames brutes,
- 15 lames à troncature droite, oblique, concave et convexe,
  - 8 lames à retouches partielles,
  - 6 lames à retouches continues sur un bord,
  - 4 lames à retouches continues sur deux bords.
- 8 lamelles brutes,
- 6 lamelles à dos,
- 1 lamelle à dos tronquée,
- 200 éclats bruts,
  - 12 nucléus,
    - 6 galets de quartz cassés,
    - 2 galets de quartz cassés et brûlés,
    - 5 galets de calcaire brûlés,
  - 2 galets de gneiss brûles.
  - 14 éclats à retouche partielle,
  - 5 chutes de burin,
  - 1 bâton d'ocre,
  - 7 fragments d'ocre.
    3 fragments de nodules de silex.

# CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les différents éléments de notre intervention permettent d'entrevoir un apport positif des données nouvelles en notre possession. La présence de certain matériel assez grossier dans les déblais vient en parallèle des suppositions déjà émises sur la présence à l'abri Labattut d'un niveau non individualisé par les recherches antérieures.

Notre sondage de 1981, en relation avec nos différentes interventions parmi les collections renfermant du matériel en provenance de l'abri Labattut, nous a conforté dans notre idée de la nécessité d'une étude plus complète de ce gisement. Celle-ci ne saurait être dissociée, d'après nous, de l'intervention sur place dans une partie non bouleversée, afin d'essayer de mieux

cerner la stratigraphie de ce site et par cela de posséder plus à fond des données sur l'évolution de ce microcosme du complexe aurignaco-périgordien localisé au vallon des Roches. Il est certain qu'une datation plus précise des couches permettrait de mieux connaître encore les créneaux respectifs d'insertion des œuvres d'art pariétal et sur bloc classées par A. Leroi-Gourhan dans le style II et dont l'exécution ne semble pas contemporaine pour toutes les figures.

Depuis cinq ans que nous avons entrepris la remise en état du vallon des Roches ou de Castelmerle dans le seul but de sauvegarder et de protéger les gisements préhistoriques qui s'y trouvent, nous avons pu, par action directe ou indirecte, apporter quelques éléments supplémentaires à la connaissance du lieu. Mais ayant trop à faire avec la protection d'ensemble du vallon, nous laissons et laisserons, en principe, le soin à d'autres de mener des actions ponctuelles au niveau de tel ou tel gisement afin d'en mieux cerner la chronologie. Nous souhaitons, en effet, que l'ensemble de ces actions conjuguées nous permettent un jour de mieux posséder ce site qui correspond, après celui des Eyzies-de-Tayac, à l'une des zones les plus denses du peuplement de la Vézère préhistorique.

Jean-Michel MORMONE.

#### RIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

BREUIL H. : Œuvres d'art paléolithique inédites du Périgord et de l'art oriental espagnol, Revue anthropologique, 1927.

BREUIL H.: Gravures de l'Aurignacien supérieur de l'abri Labattut à Sergeac, Revue anthropologique, 1927.

BREUIL H.: Altamira, 2º édition, 1936.

BREUIL H.: 400 siècles d'art pariétal, Paris, 1952.

DIDON L.: Faits nouveaux constatés dans une station aurignacienne des environs de Sergeac, C.J.A. et A.P., 1912.

GLORY A.": Les peintures de Lascaux sont-elles périgordiennes"?, Revue des Antiquités nationales, fasc. II, 1960.

LEROI-GOURHAN A. : Préhistoire de l'art occidental, Paris . 1973.

PEYRONY D.: Industries aurignaciennes du bassin de la Vézère. S.P.F., 1933

PEYRONY D.: Aurignacien et Périgordien, S.P.F., 1946.

ROUSSOT A : Centenaire de la Préhistoire en Périgord, Périgueux, 1965.

DE SONNEVILLE-BORDES D.: Le Paléalithique supérieur en Périgord, Bordeaux, 1960.

## LES MUTATIONS SEIGNEURIALES

# dans cinq paroisses périgourdines des confins du Gourdonnais, du XIIIº au XVIIIº siècles

Par testament de 1276, Hélène de Gourdon, épouse de Girbert II de Thémines, par elle co-seigneur de Gourdon, légua à son fils Guillaume, notamment, cinq paroisses situées en Périgord : Saint-Martial, Florimont, Bouzic, Gaumiers et Campagnac 1. Ces cinq paroisses devaient rester liées étroitement au Quercy, au moins jusqu'en 1421.

Elles sont contiguës. Leur axe est le ruisseau du Céou. Le bourg et la paroisse de Bouzic sont à cheval sur le ruisseau. La paroisse de Saint-Martial est limitée par sa rive droite, taudis que le bourg se trouve à 1,5 km au Nord. Le bourg de Gaumiers est sur la rive gauche, ainsi que la paroisse. Florimont et Campagnac sont silués sur les coteaux, au Sud de Gaumiers et de Bouzic. On constate, au XIVe siècle, une étroite corrélation entre la densité de la population et la proximité du ruisseau. Le fouage de 1365 fait apparaître dans l'ordre : Bouzic avec 56 feux, Gaumiers 48, Saint-Martial 21, Campagnac 20 et Florimont 15 2. Car qui dit ruisseau dit « rivière ». Nobles et bourgeois sont friands des prés et des terres fertiles de la vallée. Qui dit ruisseau dit source d'énergie. On trouve à Gaumiers au moins un moulin et une mouline à fer. à Saint-Martial, deux moulins et une mouline, à Bouzie, trois moulins. Florimont doit faire moudre à Bouzic. Campagnac, après des essais d'implantation d'un moulin sur un ru de la paroisse, devra se rabattre sur la Lousse, dans la paroisse de Saint-Pompon. Le raisseau, avec de nombreuses « peissières », fournit également du poisson en abondance.

Les arrentements font apparaître la culture du froment, du seigle, de l'avoine. On trouve des redevances en volailles, en cire, à Campagnac, en charretées de bois. Les noyeraics sont attestées par la présence de pressoirs. Les confrontations

LACOSTE (Guillaume), Histoire générale de la province de Ouercy, Cahors, 1883-1885, reprint Paris, 1968, t. II, p. 337.
 MAUBOURGUET (Jean), Le Périgord méridional..., t. I. Cahors, 1926, p. 389. A titre de comparaison, à la même date, Mont de Domme 205, Sarlat 847 feux.

mentionnent de nombreuses vignes et les « canabals » témoignent de la présence du chanvre pour le tissage.

### I. L'ORGANISATION DES CINQ PAROISSES AUX XIII<sup>e</sup> ET XIV<sup>e</sup> SIECLES

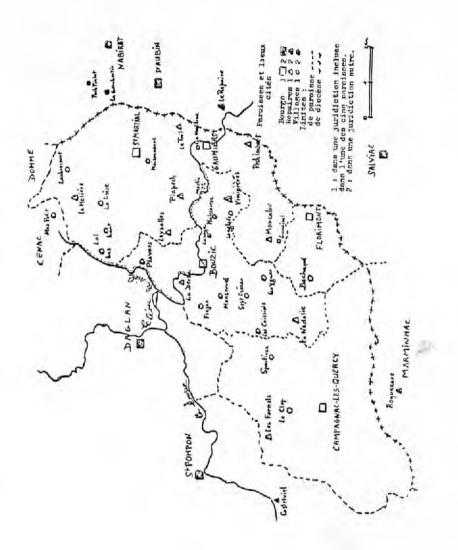
Dans Sarlat et le Périgord méridional. Jean Maubourguet a établi les grandes lignes de cette organisation. Il n'a pu cependant utiliser le fonds Calvimont-Saint-Martial des Archives départementales de la Dordogne ni certaines sources quercynoises qui fournissent des informations complémentaires. La possession de droits sur le sol considérée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, puis au XIV<sup>e</sup>, offre deux images sensiblement différentes.

A. - Aux environs de 1259, la principale source d'information est la collection des hommages rendus à Alphonse de Poitiers en tant que comte de Toulouse 3. Il en ressort un grand nombre de détenteurs de droits. Notons d'abord un fief ecclésiastique : le prieuré de Bouzic, de l'ordre de Saint-Benoît. relève du monastère Sainte-Marie de Souillac, fondé au début du Xº siècle, et qui dépend lui-même de l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac. On ne peut faire que des hypothèses sur la fondation du prieure. L'une d'elles réside dans les nombreux dons que recut Souillac au cours du Xe siècle, notamment de la part des archidiacres Ingelbert et Benjamin, sans doute appapart des archidiaeres inguidon, vers 930-945 4. Il s'agit d'une rentés à la maison de course de Souillac, dont les seigneurie-prieure, ancete de la paroisse. La dîme de celle-ci, desservie par un vicaire perpétuel, est versée à Souillac. Le premier prieur connu a pour nom (ou prénom) Bernier. Il témoigne à Souillac, en 1253, dans une enquête sur les droits du doyen du monastère 6.

Les terres de *Pechimbert*, dans la paroisse de Gaumiers, paient cens et rentes au chapitre de Cahors, à la suite du legs fait par Géraud de Gourdon, dernier prévôt de ce chapitre, en 1250 <sup>6</sup>.

<sup>3.</sup> Arch. nat., JJ 11, for 93 à 95. Je tiens à remercler Jean Lartigaut des analyses qu'il a bien voulu me communiquer de cette série, ainsi que des minutes de Plamon de Sarlat, de Nauco de Creysse, de Cassanhes de Salviac, de G. de Valle de Gourdon et de diverses sources quercynoises. Je le remercie également de ses précieux consells.

LACOSTE, t. I, pp. 357 et 363.
 Abbé PONS (P.), Souillac et ses environs, Aurillac, 1923, reprint Cahors, 1977, p. 44.
 LACOSTE, t. II, p. 276, note 1.



Les hommages à Alphonse de Poitiers nous permettent d'établir toute une liste de possesseurs de fiefs dans les cinq paroisses : à Bouzic, Raymond et Bernard La Roque, Guillaume Bonafos, qui a 12 deniers de rente sur la peissière de la Derse, Raymond de Salviac, bourgeois de Salviac, à Malecourse. Lacaze et Viminières. Raymond et Arnal de Caleihs possèdent le repaire de la Nadalie, en fief franc et honoré.

A Gaumiers, les mêmes Caleihs hommagent pour Gaucinel, le bois de la forêt de Moncalou et d'autres ténements. Deux autres Caleihs ont également des biens à Gaumiers : Géraud et Arnal fils. Raymond de Salviac a une part de Gaucinel, Bertrand de Cazals, des dîmes et des moulins.

A Saint-Martial, on peut présumer que les Gourdon-Salviac ont des droits qui feront partie de l'héritage d'Hélène de Gourdon. Les hommages rendus le sont par Arnal fils et Géraud de Calcihs.

A Campagnac-les-Quercy, Géraud de Marcosen, chevalier, possède la moitié du « dominium », mais ont également des droits seigneuriaux Bertrand et Reinier de Vielcastel, de la paroisse de Marminhac Guillaume de Guerre, Raymond La Roque, Raymond et Arnal de Caleihs, Géraud de Caleihs et les bourgeois Arnal et Guillaume de Salviac, Renaud Ebrard, également de Salviac, qui se partagent Spentirac et des mas alentour.

A Florimont, cufin, le « dominium » appartient à Bertrand de Cazals, mais on trouve aussi Géraud de Caleihs. En 1305, Amalvin Bonafos hommagera pour Florimont à l'abbé de Sarlat.

La plupart de ces détenteurs de fiefs, à l'exception probablement de Marcosen, ont l'essentiel de leurs biens en Quercy, dans la région de Salviac et de Cazals. Parmi les plus importants, les Bonafos — de Guerre — de Cazals, dont Jean Lartigaut a montré les liens très étroits et parfois l'identité 7. S'agit-il des vestiges d'un domaine Pestilhac autour de Cazals, démantelé du temps de Simon de Montfort ? Les Caleihs, établis dans toutes les paroisses, sont des bourgeois de Salviac en train de monter, comme les Salviac et les Ebrard. Il semble que l'on puisse faire un rapprochement entre leur domaine et celui qui sera transmis, à la fin du siècle, par Hélène de Gourdon.

B. — Au cours du XIVe siècle, en effet, on constate un rela-

LARTIGAUT (Jean), Mechmont de Guerre et les Pestilhac, Bull. Soc. des Etudes du Lot (B.S.E.L.), 1981, pp. 219 sq.

tif regroupement de ces terres, préfigurant les seigneuries d'après la guerre de Cent Ans. Les Thémines, successeurs d'Hélène de Gourdon, semblent prendre un certain contrôle des cing paroisses qui constituent la Bouriane périgourdine. Guillaume de Thémines, fils d'Hélène, fait un legs à l'église de Saint-Martial. En 1318, Girbert IV, son neveu et successeur. fait de même en 1340 8. En 1327, le même Girbert avait obtenu la mainlevée d'une saisie faite à son détriment sur ses juridictions dans les paroisses de Campagnac, Florimont, Bouzic et Gaumiers 9. Sans être exhaustifs, nous pouvons distinguer, à cette époque, les unités territoriales suivantes :

- le prieuré de Bouzic, déjà mentionné.
- la seigneurie de la Nadalie (paroisse de Bouzie) qui, au milieu du XIVe siècle, relève directement de Gourdon. En 1351, Guillaume de Thémines, successeur de Girbert IV, est qualifié de seigneur de Gourdon et de la Nadalie. Il recoit, à ce titre. 37 reconnaissances des tenanciers de ce repaire. Avant le milieu du XVº siècle, des bourgeois de Gourdon, les del Brolhe, auront acquis des droits sur la moitié de la seigneurie, l'autre moitié avant échu à Jean de Rodorel, seigneur de Frayssinet-le-Gourdonnais, les Thémines conservant la haute justice 10
- la seigneurie de Pechimbert et Gaumiers (partie de la paroisse de Gaumiers). En 1401, Bertrand de Salviac hommage au chapitre de Cahors pour Lavercantière et Péchimbert 11,
- la seigneurie de Moncalou (Mons Calonis), paroisse de Gaumiers. En 1397, Hugues de Lopdat est seigneur de Moncalou. Il hérite de sa femme, Bertrande Ichier, la seigneurie de Masclat en Ouercy 12. Ces deux seigneuries resteront liées jusqu'à la fin du XVI siècle.
- la seigneurie de Sainl-Martial relève des Gourdon-Thémines, mais on trouve plusieurs fiefs distincts. Le cœur de la paroisse semble appartenir à la famille des Saint-Clar, seigneurs de Rouffilhac en Bouriane quercynoise. En 1322, 1344, des reconnaissances sont faites à Bernard et Raymond de Saint-Clar, ce dernier qualifié de seigneur de Saint-Martial. Les Saint-Clar possèdent également le repaire du Treil 18.
  - le repaire de la Molière et ses dépendances, à Mas

<sup>8,</sup> LACOSTE, t. III. pp. 17 et 69, note 2. 9. Arch. dép. Dordogne (A.D.D.). E 1802/288. 10. Ibid., 2 E 1802/6, 207, 289. 11. LACOSTE, t. III. p. 322, Lavercantière, cant. Salviac, arr. Gourdon (Lot). 12. Arch. dép. Lot, fonds d'Antin de Vaillac-Lara.

<sup>13.</sup> A.D.D., 2 E 1802/6 et 276. Rouffilhac, comm., cant. et arr. Gourdon.

Petit et Laubrecourt, appartiendra au XVe siècle à des « fabres ». bourgeois de Gourdon, les Cazeneuve 14.

- le ténement de Lolm et Larcambaudié (aujourd'hui Lol hauf et bas) est arrenté, au moins en partic, en 1322, par Bertrand Donadei, de Domme 16.
- la seigneurie de Plapech et las Salles (paroisse de Saint-Martial) comprend également le tènement de Plavars (paroisse de Bouzic). Elle appartient à la famille de Plapech (de Plano Podio). Antoine de Plapech est cité dans des confronts en 1300. 1309 15. En 1361, Guiraud prête, parmi d'autres, serment d'obéissance à Jean Chandos, à Sarlat. Au début du XVe siècle. la famille sera représentée par Guillaume (ou Gauthier) de Plapech, nommé lieutenant du sénéchal à Domme, en 1410 17
- la seigneurie de Campagnac-les-Quercy semble appartenir pour l'essentiel aux Virazel qui procèdent à des arrentements à Campagnac de 1320 à 1342. Ils ont des biens dans les paroisses voisines et un moulin à Saint-Martial. Ils sont établis sur la Lousse par le repaire de Castelviel, dans la paroisse de Saint-Pompon 18.
- le repaire des Fornels (paroisse de Campagnac), lié au village voisin del Clop (le Cloux), relève, au moins en partie, des La Roque, co-seigneurs de Saint-Pompon.
- la seigneurie de Florimont et de Viminières (aujourd'hui — la seigneurie de l'ordinances dans la paroisse de Gauwiers a, comme co-seigneurs les Bonafos, présents au siècle précédent, et la famille de Domme. Amalvin Bonafos hommage précédent, et la ramme de précédent, et la rammage à l'évêque de Sarlat en 1343 et 1347, Gausbert de Domme en 1347 19.
- Possessions diverses. On retrouve encore une poussière de petits fiefs. En 1400, les La Roque ont des biens à Nadalie et à Campagnac. Dans l'hommage de 1347, les Bonafos mentionnent des biens à Bouzic et à Campagnac, la famille de Domme, à Bouzic, Gaumiers et Campagnac. Les Peyrelevade ont des terres à Bouzic et Saint-Martial au début du XIVe siècle, une Marquèse de Belcastel à Florimont en 1362. Pierre de Casa-

<sup>14.</sup> A.D.D., 2 E 1802/206.

A.D., 2 E 1802/187. La famille Donadei est connue pour sa participation, avec Gilbert de Domme, au complot tendant à livrer Sarlat aux Anglais en 1358.

A.D.D., 2 E 1802/258 et 316.

Les chroniques de Jean Tarde, reprint 1981, pp. 164 et 362; MAUBOURGUET, t. II,
 p. 54; B.S.H.A.P., 1929, p. 53, nº 13.

A.D.D., 2 E 1802/316.
 LARTIGAUT, art. cité, p. 224. TARDE, p. 356. MARMIER [G.], Les seigneurs de Dome, B.S.H.A.P., 1878, p. 46.

tou, de Salviac, a des biens à Saint-Martial en 1312; les Vielcastel conservent leurs terres à Campagnac 20.

Il semble bien que les Thémines, après avoir pris un certain contrôle des cinq paroisses, y aient installé des familles originaires comme les Saint-Clar, les Cazeneuve, les del Brolhe, du Gourdonnais. La famille de Domme est alliée aux Gourdon. Les seuls Périgourdins semblent être les Plapech, liés au Mont de Domme, L'abbé, puis l'évêque de Sarlat, après 1317, se font cependant rendre hommage. En 1333, les revenus de l'église de Saint-Martial sont affectés à l'office de sacriste du chapitre de Sarlat. La création de la bastide du Mont de Domme, en 1280-83, fait inclure les cinq paroisses dans la châtellenie de Domme. Il en est aiusi en 1365. L'un des seuls signes de ce rattachement semble être l'installation de fourches de justice apparlenant aux consuls de Domme sur les terres de las Salles 21. C'est à partir du XV siècle que les structures de cette petite région vont se modifier de façon appréciable.

### II. LES MUTATIONS DU XVe SIECLE ET LA RECONSTRUCTION APRES LA GUERRE DE CENT ANS

Dès avant la fin de la guerre, deux mutations importantes se produisent. Elles auront pour conséquence de nombreux regroupements et un plus grand développement démographique des paroisses de Saint-Martial et de Campagnac.

En 1421, Marquès de Gardaillac-Thémines qui avait recueilli, en 1377, l'héritage de son cousin Guillaume, fils de Girbert IV, fait son testament. Son héritier universel est Raymond de Thémines, mais il lègne à son cousin Frenon de Salignac-Saint-Genicz: Nadalie, Saint-Martial, ses droits sur Bouzic, Gaumiers et Florimont, ainsi que Cazals en Quercy 22. Avant 1448, Jeanne de Salignac, fille de Frenon, apporte ces biens en dot à Richard de Gontand, scigneur de Badefols, Charles VII lui avait restitué cette place en 1431. Les Gontaud-Salignac allaient gérer vigoureusement cet héritage pendant plus d'un siècle.

Vers 1440, les Belcastel apparaissent à Campagnac-les-Quercy. Venus du château de Belcastel sur la Dordogne, ils en furent, sans doute, chevaliers, puis co-seigneurs. Ils en partent lorsqu'apparaît, à Belcastel, la famille de Bauze 23. Ils possèdent

<sup>20.</sup> Ibid., et A.D.D., 2 E 1802/6, 164, 178, 224 et 258.
21. TARDE, p. 348; MAUBOURGUET, t. I., p. 329, t. III, p. 60; A.D.D., 4 E 49/6, 22. A.D.D., 2 E 1802/287, LACOSTE, t. III, pp. 262 et 369.
23. LACROO (Louis), Une seigneurie du haut Ouercy : Belcastel, B.S.E.L., 1935, p. 181.

encore divers biens en Quercy, dont la Borie Brouelles et Laval <sup>24</sup>. Raymond-Bernard de Beleastel est l'héritier des Virazel pour Campagnac. Un arbitrage-transaction de 1458 lui affecte Campagnac et les biens de la succession d'Hugon de Virazel sis dans les paroisses de Saint-Pompon, Bouzic, Marminhac. Gui de Verdon, de Belvès, qui prétendait également à cette succession, reçoit, pour sa part, les biens inclus dans la temporalité de l'archevêque de Bordeaux à Belvès, Bigaroque, Saint-Cyprien et Siorac <sup>25</sup>. Mais Raymond-Bernard accensait depuis au moins 1441. Cette année-là, il y a trace de l'arrentement des villages de Malecourse et Langlade (paroisse de Bouzic) à un originaire de Felletin <sup>26</sup>. Ces deux villages seront, avant le XVII<sup>e</sup> siècle, rattachés à la seigneurie de Moncalou.

D'autres mutations se produisent au cours du XV<sup>e</sup>. Dans la paroisse de Saint-Martial, la seigneurie de Plapech, avec ses annexes, échue à Pierre de las Martres, de Domme, fils de Bertrande de Plapech, est échangée, en 1464, avec Raymond du Bouscot contre des biens à Domme <sup>27</sup>. Les Saint-Clar sont représentés par Jean de Montagut, époux de Catherine de Saint-Clar. Jean de Vernhes, licencié ès lois, d'une famille d'officiers royaux originaires de Villefranche-de-Rouergue, installée à Domme, possède les terres de Lolm et Larcambaudié qui furent autrefois à Bertrand Donadei.

A Gaumiers, les Rampoux ont hérité des Salviac. La femme de Jean de Rampoux, vers la fin du XV°, est Marguerite de Salviac <sup>28</sup>. A Moncalou, la seigneurie des Lopdat a été partagée en quatre parts avant 1465. Deux parts reviennent à Jean de Vervays qui a épousé Sébélie de Lopdat, les deux autres parts aux enfants de Peyrone de Lopdat, sœur de Sébélie et femme de Frenon d'Auriole : Delphine d'Auriole, qui a épousé Jean de Blanchafort et Jean d'Auriole alias de Gironde <sup>29</sup>. La seigneurie de Masclat se divise de la même façon entre les Vervays, les Blanchafort et les Auriole. Enfin, à Florimont et Viminières, les Cugnac-Caussade sont présents dès 1451, ayant hérité d'Isabeau de Domme. Ils semblent partager la seigneurie avec Raymond-Bernard de Beleastel et avec la famille de Bonnefons. Jean de Cugnac revend cependant sa part indivise de

Belcastel, château, comm. Lacave, cant. Souillac, arr. Gourdon. La Borie, comm. et cant. Saint-Germain, arr. Gourdon. Brouelles, comm. Maxou, cant. Catus, etc. Cahors. Laval, comm. de Reilhaguet, cant. Payrac, arr. Gourdon.
 ADD 2 F 106

A.D.D., 2 E 106,
 A.D.D., 3 E 1999, billet entre for 33 et 39 (anal.). Felletin, comm. et cant., arr. Aubusson [Creuse].

<sup>27.</sup> A.D.D., 2 E 1802/206. B.S.H.A.P., 1915, p. 221. 28. A.D. Lut, fonds Gary, Cassanhes for 229 (anal.).

<sup>29.</sup> Inventaire de la Bouriane, (collection particulière), pp. 213 et 215.

Florimont à Raymond-Bernard, dès 1455, et ne conserve que Viminières. Sur ce dernier repaire, les Gauleiac ont également des droits 20.

A l'issue de la guerre de Cent Ans, la région est quasidépeuplée. Tous les seigneurs fonciers s'attachent à réorganiser leurs possessions et à repeupler.

- A Bouzic, Jean de Vielmont (de Veteri Monte) a été nommé seigneur-prieur en 1444. Il succède à Pierre Mailhol. Il fut d'abord moine de Meymat (Corrèze) puis de Souillac, Il prend notamment possession d'une « église » à Nadalie en 1445 31, Sous l'autorité du doyen de Souillac, Gui d'Orniac, il fait venir à Bouzic, en 1456, plusieurs familles de Vézac, près d'Aurillac, la maison-mère, qui s'engagent à établir quinze feux sur les terres du prieuré. Jean Lartigaut a noté qu'une famille de Faycelles, près de Figeac, était établie à Bouzic en 1463 82. Le successeur de Vielmont, Jean de Monbatton, continue son œuvre. Il transige avec les Gontaud-Salignac pour délimiter. dans la paroisse, les juridictions de Nadalie et du prieuré. Il fait ériger, peu après 1468, une maison forte à la Derse 33.
- \_ A Gaumiers, Jean de Rampoux s'associe par un contrat d'affrayrement à R, de Fenelo, pour la mise en œuvre de la mouline de Gaumiers 34
- \_ A Saint-Martial et à Nadalie, les Gontaud-Salignac consolident leur domaine. En 1453, Jeanne de Salignac avail ratifié les accords entre son mari et Raymond de Thémines. alias de Penne, concernant la succession de Marques de Cardaillac. En 1458, par échange, les époux succèdent à Jean de Rodorel pour la moitié de la Nadalie et se font rendre hommage par les del Brolhe et leurs successeurs, les Lagrange, pour l'autre moitié35. Ils se font rendre hommage pour Plapech et las Salles. à l'occasion de l'échange de 1464, pour Lol, par Jean de Vernhes, par les Cazeneuve pour la Molière, par Jean de Montagut, en 1455, pour ses biens à Saint-Martial 36. En 1479, Jean de Gontaud, fils de Richard, acquiert, par échange contre des rentes à Cazals, ce que Montagut possède dans la paroisse de

A.D.D., 2 E 1802/40 et 140, B.S.H.A.P., 1900, p. 398, 1904, p. 384, nº 9.
 A.D.D., 3 E 1999, for 32 vo et 33 (anal.).
 A.D.D., B 1233, LARTIGAUT (Jean), Les campagnes du Ouercy après la guerre de cent ans, Toulouse, 1978, p. 50.
 A.D.D., 2 E 1802/207.
 A.D.D., 2 E 1802/207.

<sup>33.</sup> A.D. Lot. fonds Gary, Cassanhes for 184 vor (anal.). 35. A.D.D., 2 E 1802/1 et 207. 36. Ibid., 2 E 1802/15 et 206.

Saint-Martial, notamment le repaire du Treil et le moulin de Saint-Clar. Il essaiera d'y établir une mouline 37.

La paroisse de Saint-Martial se peuple. En 1457, par exemple, Laubrecourt est accensé par les Gontaud à la famille Besse. alias Rosières, venue de Saint-Gall en Limousin. L'année suivante, les Cazeneuve arrentent aux mêmes Besse le village de la Molière. Cette prolifique famille s'étendra, à la fin du XVe sur de nombreux ténements, y compris dans la paroisse de Nabirat où les Gontaud ont des terres autour du Pech Pialat. En 1485, la moitié du repaire du Treil est arrentée à une famille du diocèse de Clermont 38.

- A Plapech, Leyssalles, Plavars. En 1459, Pierre de las Martres, dit de Plapech, vend la moitié de Plavars à Jean de Flaugeac 39. En 1460, il accense las Salles, notamment à un originaire de Saint-Flour et partic de Plavars à Bertrand Ferrière qui vient de Saint-Etienne-de-Maurs. Il accense la même année la moitié de Plapech 40. Après l'échange, du Bouscot continue les accensements : tout le lieu de Plapech avant 1469, le moulin de Plapech en 1490 41.

En 1451, Etienne de Cugnac et Raymond-Bernard de Belcastel accensent en commun des terres à Florimont. Jean de Cugnac accense Viminières en 1505 et accorde aux tenanciers le droit de pêcher et d'édifier un moulin 42. A Campagnac, il y a trace, de pêcher et d'ediner di maine d'accensements par Raymond-de 1452 à 1474, d'une centaine d'accensements par Raymondde 1452 à 1474, d'une contrains colons dont l'origine est repé-Bernard de Belcasier. de Figeac, les plus nombreux du diocèse de Clermont, dans l'actuel département du Cantal 48

Si, en 1503, Guillaume de Thémines, successeur de Raymond de Penne, revendique encore la possession des cinq paroisses, de Penne, revenuque de la particion de la part ne s'agisse plus que de quelques hommages de pure forme 44. En 1520 cependant, Louis de Thémines, dans le dénombrement

<sup>37.</sup> *id.*38. *ibid.*, 2 E 1802/166 et 206. Jean Ludieu de la paroisse de Buffon (non identifiée).
39. A.D.D., 3 E 12080, Plamon, fo 127 (anal.).
40. *ibid.*, fo 155, 2 E 1802/6 et 225. Saint-Etienne-de-Maurs, comm., cant. Maurs, arr.

Aurillac (Cantal).

41. A.D.D., 2 E 1802/6. A.D. Lot, fonds Cary, nº 7, G. de Valle [anal.].

42. A.D.D., 2 E 1802/40, A.D. Lot, fonds Gary, Cassanhes fº 5 (anal.).

43. A.D.D., 2 E 1802/40, 158 et 160. Viennent de la région de Figeac : Bertrand Cagnac de Caprac de et Jean Pons, tous deux d'Assier (cant. Livernon). Jean et autre Jean Nergou de Senallac (cant, Latronquière). Viennent de la région de Salers, dans le Cantal : Durand Gascou, de Saint-Paul-de-Salers, Plerre Lavigne, d'Anglards, Antoine et Géraud Rogier, Jean de Vix, Durand Vidal, du Falgoux (comm., cant. Salers, arr.

<sup>44.</sup> LARTIGAUT (Jean), L'image du baron au début du XVII siècle : Caumont contre Thémines, Annales du Midi, t. 94 (1982), p. 168,

de ses terres, fait état de l'hommage de Bertrand du Bouscot pour ce qu'il a à Payrignac en Quercy, mais aussi pour le repaire de Plapech et las Salles en Périgord, et, sans plus de précision, de l'hommage d'autres dans les paroisses de Campagnac, Gaumiers, Florimont. Saint-Martial et Bouzic 45.

### III. LES MUTATIONS DES XVIº ET XVIIº SIECLES

- L'arrivée des Calvimont-Saint-Martial.

En 1542, Jean de Gontaud-Salignac, arrière-petit-fils de Richard, cède ses terres de Saint-Martial, Nadalie, partie de Cazals en Quercy et sa maison forte de Gabillou en Limousin à Jean de Prouhet, seigneur de Saint-Clément au diocèse de Tulle. Jean de Prouhet teste la même année 46. Deux de ses filles, Jeanne et Léonarde, sont mariées à Jean et autre Jean de Calvimont, fils de deux mariages successifs de Jean de Calvimont, seigneur du Cros et de la Labenche, paroisse de Plazac. Il s'agit sans doute de descendants du Calvimont, notaire à Plazac en 1468 47.

En 1545, Jean de Prouhet vend, avec pacte de rachat, à Jean de Calvimont père, pour 6.264 livres, les biens qu'il a acquis des Gontaud. C'est une sorte d'emprunt hypothécaire. En 1551, la vente deviendra définitive par le paiement d'une plus-value de 14.190 livres. Mais les premiers contractants sont morts tous les deux. C'est Jean de Prouhet, fils et héritier universel du vendeur, qui ratifie l'acte en faveur de Jean de Calvimont, seigneur de la Labenche, époux de Léonarde de Prouhet, issu du second mariage de son père avec Jeanne de Chalup. L'acquéreur est greffier civil et criminel de la sénéchaussée du bas Limousin. Il réside à Brive, où il a fait construire le somptueux hôtel de la Labenche. Il est riche, il a pu, en 1542, rembourser 10.000 livres prêtées à François 1er. Il est influent. En 1551, il est délégué par les habitants de la ville de Brive pour aller à la cour « solliciter la suppression du siège sénéchal nouvellement créé en la ville de Tulle et l'établissement d'un siège présidial en la ville de Brive ». Ses successeurs serviront pour la plupart dans l'armée. Plusieurs seront mestres de camp 48. Cela ne les empêche pas d'étendre et de consolider leurs possessions autour de Saint-Martial. Bien des actes sont passés par

<sup>45.</sup> A.N., P 556-1 (anal.). Payrignac, comm., cant. et arr. de Gourdon. 46. A.D.D., 2 E 1836/96, 2 E 1802/5 et 206. Saint-Clément, comm., cant. Seilhac, arr. Tulle.

<sup>47.</sup> B.S.H.A.P., 1971, p. 271, 48. A.D.D., 2 E 1802/3, 4 et 6.

leurs épouses. Dans la paroisse même de Saint-Martial, ils vont faire entrer dans leur domaine le plus de biens possibles : achat de rentes lors de l'aliénation de biens ecclésiastiques en 1569, achat du moulin de Saint-Clar en 1593, achat du repaire de la Molière à la fin du XVI, achat de rentes à la Grèze, en 1610, à M. de Sibeaumont (Chaunac de Lanzac), achat, en 1662. du tenement de Lol à Pierre de Rignac, héritier des Vernhes 49

Le siège du château de Saint-Martial par les Croquants, en 1595, occasionne quelques degâts aux bois, aux vignes et aux granges, mais ne freina pas l'extension des Calvimont 50. C'est en 1608 qu'ils se rendent maîtres de la totalité de la seigneurie de la Nadalie, par achat de ses parts à Paul de Pauc, seigneur de la Rüe, héritier des del Brolhe et des Lagrange. Il est mentionné dans cet acte que le « château » est ruiné. Là aussi, ils accroissent leur directe par achat de maisons et de parcelles, notamment, en 1645, par Louise Dalmays dame de Saint-Martial. Un arpentement de 1657 comporte 43 tenanciers, dont les Calvimont eux-mêmes 51.

A Plapech, Leyssalles et partie de Plavars, les héritiers des Bouscot sont les Malcap de Vierval. En 1612, Léone de des Bouscot sont les Malcap de Malcap, veuve de Léonard de Cueilhe, seigneur de la Vergnolle, Malcap, veuve de Leonard de Calvimont. Mais les Bouscot avaient rend hommage à Jean de Carrino cédé, aux environs de 1528, la moitié de leurs rentes aux relicédé, aux environs de 1526, la dividion. Quand les Calvinont gieuses de Sainte-Claire de Gourdon. Quand les Calvinont gieuses de Sainte-Claire de Sainte-Claire de Seigneurie en 1667, elle acquerront, des héritiers Malcap, cette seigneurie en 1667, elle acquerront, des héritiers mateur, la moitié de Leyssalles consistera en la moitié de Plapech, la moitié de Leyssalles et consistera en la moitie de l'approprié de la forme de la Gord de l le quart de Plavars, le tout en manuel de la Borie de la Gomberla appartient, en 1675, à Raymond de la Borie de la Gomberla. appartient, en 1675, a Raymon.

Pour l'ensemble de ces possessions, Louise Dalmays rend hommage à la couronne de France en 1688 52.

# La fortune et les premiers malheurs des Belcustel.

A Campagnac et dans la région, les Beleastel consolident A Campagnac et dans. Ils étendent aussi leur domaine et accroissent leurs possessions. Ils étendent aussi leur domaine à l'occasion de piusieurs de l'estatel le repaire des Cazettes 52, Jean de Beleastel transige, en 1538, avec Jean Faye, prieur de Bouzic, pour les droits de justice qu'il a, dans cette paroisse,

<sup>49.</sup> B.S.H.A.P., 1955, p. 13. A.D.D., 2 E 1802/6, 12 et 15.
50. TARDE, p. 328. B.S.H.A.P., 1902, p. 458.
51. A.D.D., 2 E 1802/6, 9 et 19.
52. A.D.D., B 1172, 2 E 1802/6, 7 et 16, 2 E 1457.
53. A.D. Lot, fonds Gary, Cassanher, for 248, 249. Les Gazettes, paroisse de Boissierettes, act. comm. de Marminhac.

entre le village des Cayssiols et la Nadalie 54. A la fin du XVI° (1582, 1597, 1599), Charles de Belcastel profite de l'aliénation des biens ecclésiastiques pour mettre la main sur plusieurs villages vendus par le prieur, Antoine Gascou 85. La position des Belcastel à Bouzic est confortée du fait que trois d'entre eux vont se succéder, de 1605 à 1688, comme prieurs de Bouzic. En 1628, le mariage de Jean-Charles de Belcastel avec Françoise de Giscard de Cavagnac leur apporte la Giscardie 56. C'est en 1647-48, que Jean-Charles acquiert les droits des Bonnefons sur Florimont, le village de Bachaud par exemple et des dépendances à Gaumiers. Il en devient ainsi le seul seigneur. Le même rachête en 1650, pour 44.000 livres, la seigneurie de Belcastel à la famille du Lion de Belcastel qui y a succédé aux Bauze. Cette famille du Lion, installée par ailleurs à Siorac. acquerra elle-même quelques biens à Campagnac et ses environs, ce qui sera de nature à créer quelques confusions 57.

Les malheurs des Beleastel commencent avec la mort de Jean-Charles en 1666 et l'usufruit de sa veuve, Françoise de Giscard. En conflit permanent avec les habitants et avec certains de ses enfants, elle sera accusée de violences et d'exactions. Un procès se déroulera de 1671 à 1678, au cours duquel elle sera emprisonnée à Bordeaux, privée sa vie durant de tout droit de justice sur Campagnac et condamnée à voir brisées les mesures de ses moulins sur la Lousse. Certains de ses droits seront cependant reconnus in fine. A sa mort, en 1680, ses enfants et gendres seront constamment en procès 58. Les Belcastel rendent hommage à l'évêque de Sarlat pour Florimont en 1670, au roi pour Campagnac en 1679 59.

A Bouzic, le domaine du prieuré rétrécit. En 1569, le prieur est contraint de vendre des rentes sur les villages des Ygues et des Sept-Frayres à Jacques de Durfort-Boissières, rentes rachetées par les Belcastel en 1582. En 1597, le prieur Antoine Gascou, taxé de 650 l, 16 s, 9 d, cède à Charles de Belcastel des rentes aux villages des Cayssiols et de Frajac 60. Le prieuré pâtit des malheurs du temps. En 1574, la maison forte du prieur à la Derse est occupée par des brigands 61.

A.D.D., 2 E 1802/157.
 Ibid., 2 E 1802/54, 148 et 164.
 La Giscardie, comm. de Cornac, cant. Bretenoux, arr. Figeac (Lot).
 A.D.D., 2 E 1802/40, LACROO, art, cité, p. 186. Confusion chez les tabellions et aussi, par exemple, dans l'Armorial... du Périgord de Froidefond, t. 1, p. 70. 58. A.D.D., 2 E 1802/159. 59. *Ibid.*, 2 E 1802/40 et 140. 60. *Ibid.*, 2 E 1802/54 et 148. *B.S.H.A.P.*, 1955, p. 12.

TARDE, p. 260.

Au XVII<sup>e</sup>, les trois Belcastel titulaires du prieuré sont Jean. fils de Charles, des 1605, François, son neveu, qui est prieur en 1644, tout en étant, à cette date, écolier au collège des Jésuites de Cahors, Marc, frère du précédent, de 1673 à 1688. Il est en même temps caré de Campagnac. Le prieur ne profita pas de la faculté de rachat des biens aliénés ouverte vers 1643 62. A partir de la fin du XVIº siècle, il semble que le prieuré soit détaché de Souillac devenu abbaye.

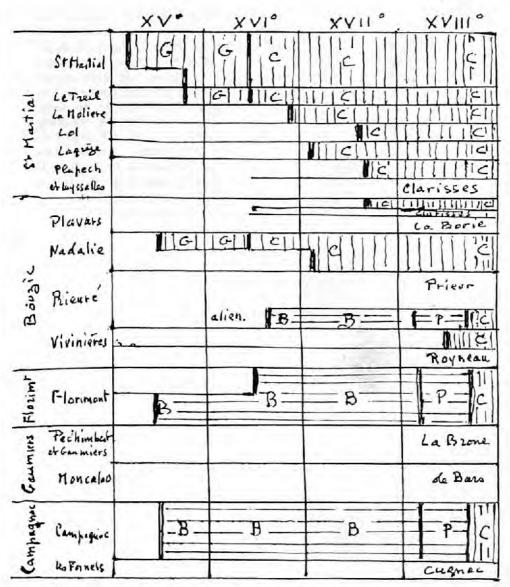
Autres mutations à cette période : à Pechimbert et Gaumiers, les Labroue à l'origine, marchands de Gourdon, ont succédé aux Rampoux avant 1653, date à laquelle un Labroue rend hommage au chapitre de Cahors pour les terres données par Géraud de Gourdon en 1250 63. A Moncalou, les Bars de la Gazaille sont apparus à côté des Vervays de Masclat à la fin du XVIe; les deux familles sont huguenotes. La Gazaille est prise par les catholiques, en 1574, à Jean de Bars, qualifié de seigneur de Moncalou. Le seigneur de Masclat attaque, en 1576, le château du Repaire appartenant à Charles de Beaumont, le chaicau du reparte de la loujours seigneur de Moncalou ligueur. Jean de Vervays se dit toujours seigneur de Moncalou en 1584 <sup>64</sup>. Au début du XVII<sup>e</sup>, les Bars semblent demeurer seuls seigneurs.

# IV. LA FIN DES BELCASTEL ET L'EXPANSION DES CALVIMONT AU XVIII° SIECLE

A la mort de Françoise de Giscard, la seigneurie effective de Campaguac était passée à son fils, Jean-François de Beleasde Campagnae etan passer le, en 1714, après avoir fait un tel. Celui-ci mourut sans postérilé, en 1714, après avoir fait un tel. Celui-ci mourui saus les de Cahors 65. C'est à Jean-François del Peyronene de Saint-Chamarant, son petit-neveu, qu'échut la seignerrie de Campagnae, puis au fils de ce dernier, Jean-Baptiste, vers 1762. Les Peyronene consolident leur directe à Campagnac et à Florimont, en achetant des terres ou en pratiquant le retrait féodal 66. Mais, si Jean-François réside à Campagnac, Jean-Baptiste préfère Saint-Chamarant ou Cahors, 11 songe à se défaire de ses possessions vers 1765 et afferme les droits seigneuriaux en 1775 67. Il meurt cette année-là. Son hérifière est sa sœur, Elisabeth del Peyronenc, veuve de Jean de

<sup>62.</sup> A.D.D., 2 E 1802/164. 63. A.D.D., B 1337. 64. TARDE, pp. 258, 261, 262, 266. B.S.H.A.P., 1902, pp. 230 et 252. A.D.D., 2 E 1802/312 La Gazaille, château, comm. Carsac, cant. Carlux, arr. Sarlat, A.D.D., 2 E 1802/50.

<sup>67.</sup> Ibid., 2 E 1802/41, HC 745, fo 28.



L'expansion du domaine des seigneurs de St-Martial sur les cinq paroisses.

G. Gontaud, C. Calvimont: |||||||

B. Belcastel, P. Peyronenc:

Calvimont-Saint-Martial. Celui-ci avait, en 1748, acheté les droits sur Vivinières de Barthélémy de Gaulejac. Il en devenait co-seigneur avec un bourgeois de Bouzic, Jacques Royneau, dont la femme, née de la Dieudie, avait hérité des Bonnefons 58. Jean-Baptiste-Augustin-Armand de Calvimont. petit-fils d'Elisabeth del Peyronenc, possède en Périgord : Saint-Martial, Campagnac, Nadalie, Florimont, la moitié de Plapech. de Leyssalles et de Vivinières, le quart de Plavars, d'autres biens à Bouzic et à Gaumiers; en Quercy : Saint-Chamarand. Belcastel, Costeraste, Frayssinet; en Bordelais : Cérons. Les Calvimont sont, en 1776, les plus fort imposés à la capitation de la noblesse pour l'élection de Sarlat 69. Jean-Baptiste devait cependant céder, en 1782, Belcastel à sa tante Catherine de Calvimont, femme de Jacques d'Anglars, pour partie des 140.000 livres à elle léguées par sa mère.

Dans nos cinq paroisses, peu de terres échappent donc aux Dans nos cinq paroisses, per dice. Bien que sérieusement Calvimont à la fin du XVIII siècle. Bien que sérieusement Calvimont à la fin du Ayar amputé, le prieure de Bouzic s'est maintenu. Les prieurs connus amputé, le prieure de Bouze de Belcastel en 1688, Manuel sont Deguat, successeur de Carbonnières d'Anaki de Cugnac, en 1723, Henry de Carbonnières d'Archignac en de Cugnac, en 1723, Henry de 1749 à 1755 %. Un procès de Cugnac, en 1723, Henry de 1749 à 1755 %. Un procès inten-1741, Jean de Saint-Exupery de l'Alle de l'All té aux habitants par ces deux un revenu annuel de plus de 850 fixées en 1456, fait ressortir un revenu annuel de plus de 850 fixées en 1456, fait ressortif an la Montesquiou à prononcer livres. Ce qui amènc, en 1755, Mgr de Montesquiou à prononcer livres. Ce qui amènc, en 1755, Mgr de Montesquiou à prononcer livres. Ce qui amène, en 1700, ag. Carlat 71. Mais à la mort de l'union du prieuré au collège de Sarlat 71. Mais à la mort de l'union du prieuré au conege de l'union Jean de Saint-Exupery, n in particular la commende. Depuis de Mondenoix qui s'est fait attribuer la commende. Depuis de Mondenoix qui s'est ran de les des sont représentés les Belcastel, les prieurs ne résident plus et sont représentés les Belcastel, les prieurs ne rentent par un régisseur. Le vicaire perpétuel est devenu curé. Quelques par un régisseur. Le vicaire par les terres du prieuré aux Clarisses de rentes ont été cédées sur les terres du prieuré aux Clarisses de Gourdon, aux ténements de Monservel et de la Derse. Le der-Gourdon, aux tenements de Angulation la seignousie de Pricur a pour nom Maunaury 72. Echappent encore aux nier prieur a pour nom anament.

Calvimont, à la veille de la Révolution, la seigneurie de Péchimberi-Gaumiers dont les Labroue conserveront le château jusqu'à la Restauration, celle de Moncalou, que gardent les Bars de la Gazaille. Le repaire des Fournels demeure aux Cugnac, seigneurs de Saint-Pompon 78

<sup>68.</sup> A.D.D., 2 E 1802/6. 69. B.S.H.A.P., 1923, p. 301. 70. A.D.D., B 1233, 1238, 1322, 1703. 2 E 1802/50. 71. MAUBOURGUET (Jean), Le collège de Sarlat au XVIII\* siècle, B.S.H.A.P., 1952. pp. 215, 216, A.D.D., B 1277, pour le nom du prieur.
72. A.D.D., IIC 745, f° 25 v° et papiers personnels.
73. A.D.D., B 1349, 1392 et papiers personnels.

A partir de la fin de la guerre de Cent Ans, l'action des Gontaud, des Belcastel et des Calvimont a donc considérablement modifié les structures de nos cinq paroisses dans le sens de l'unification. Si l'expansion démographique est une preuve de vitalité, nous pouvons constater que l'ordre décroissant des paroisses est devenu en 1720, en nombre de feux : Campagnac 257, Saint-Martial 200, Bouzic 155, Gaumiers 110, Florimont 61 74.

Louis-François GIBERT.

B.S.H.A.P., 1903, pp. 205 sq. A titre de comparaison, Sarlat, à la même date, compte 984 feux, l'ensemble Domme-Cénac 519.

# Sauvetage d'un puisard gallo-romain du 1er siècle rue Romaine à Périgueux

(suite et fin)

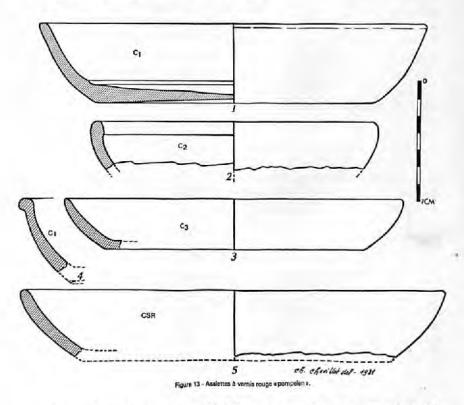
### VI. - LA CERAMIQUE A VERNIS ROUGE POMPEIEN

Cette catégorie de récipients comporte uniquement des formes basses, plus spécifiquement du type assiette. Elles sont réalisées dans une pâte relativement fine de couleur brun-rouge à jaune-rouge, parfois chamois. L'intérieur est toujours engobé en rouge pompéien. Nous avons rencontré ce type de vase dans toutes les couches du puisard.

Pour cette série de vases, de même que pour l'ensemble de la céramique commune, nous avons conservé au maximum la classification récente due à Marie-Hélène et Jacques Santrot (Santrot, 1979). Les numérotations typologiques mentionnées renvoient donc à cette classification. Nous verrons cependant que certains types périgourdins n'entrent pas dans celle-ci, probablement des productions locales bien individualisées.

1. - Assiette de forme 41. Il s'agit d'assiettes italiques 1. — Assette de John de la Gaule et peut-être locaux. Elles sont caractérisées par un bord oblique légèrement curviligne terminé par une lèvre simple (fig. 13 n° 1, 3 et 5). Le fond est plat ou légérement bombé. Un exemplaire (non Le fond est plut ou leg-dessiné, couche 4) présente un décor interne et externe sur le fond fait de cercles concentriques lustrés, et deux autres ont une gorge interne au niveau de la séparation panse/fond (fig. 13 nº 1). L'intérieur est toujours recouvert par un engobe lustré rouge pompéien qui est destiné à empêcher la bouillie de céréales que l'on y faisait cuire d'attacher (Santrot, p. 58). On remarque des différences importantes dans les teintes, qui vont du rouge vermillon au rouge-orangé. Cette forme est très typique du 1er siècle de notre ère en Aquitaine. Elle est déjà très répandue dès le premier quart du 1<sup>er</sup> siècle à Camblanes et à Saintes (Andrillon et Rouvreau, p. 245, fig. 9, n<sup>∞</sup> 216 et 212) et son utilisation se généralise dans le 2º quart du 1º siècle et jusque vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle (Santrot, p. 58). A Périgueux, ce

type d'assiette est connu par des centaines d'exemplaires durant tout le 1<sup>er</sup> siècle, mais la plupart des fouilles anciennes et plus récentes n'ayant pas été suivies de publications, il nous est impossible d'en tirer des conclusions d'ordre chronologique. Cette fouille ne nous apportera aucun élément en ce sens en raison du remaniement des couches.



2. — Assiette de forme 52. C'est une assiette de grande taille avec une lèvre largement débordante, à méplat supérieur, qui se termine par une extrémité équarrie (fig. 13 n° 4). Le fond est absent, mais par comparaison, nous savons qu'il est plat avec une gorge interne et un ressaut qui forme pied annulaire à la liaison de la panse et du pied (Santrot, p. 62, pl. 9 n° 52). La pâte est de couleur rouge-brique avec un engobe interne rouge pompéien qui est cependant différent de celui connu sur les assiettes de la forme 41. Il est en effet de teinte plus orangée et se caractérise par un lustrage très brillant qui le rapproche de certaines céramiques sigillées. A notre connaissance, c'est

la première fois que nous trouvons ce type à Périgueux. Sa rareté et sa qualité nous inciteraient à y voir une importation d'ateliers hordelais. Cette forme avec un engobe de cette qualité est en effet connue à Bordeaux dans une fourchette comprise entre 40 et 70 de notre ère (Santrot, p. 62). Notons que cette forme typologique est connue à Périgueux, précisément sur ce même chantier, mais engobée d'un rouge qui s'écaille et de bien moins bonne qualité. Elle provient du niveau GR-3 de la rue Romaine daté de la période tibérienne (Chevillot, 1982 a, fig. 7 n° 15).

3. — Assiette de forme 43 ou 44. En raison de l'exiguité du tesson, il est difficile d'attribuer celui-ci à l'une ou l'autre de ces formes, nous pencherions cependant pour la forme 43. De toute manière il s'agit de types très proches qui sont contemporains. Elle présente un bord légèrement courbé, terminé par une lèvre renflée intérieurement (fig. 13 n° 2). Elle est engobée intérieurement ainsi, que sur la lèvre, avec des coulées à l'extérieur, en rouge pompéien très lustré, de couleur rouge vif. Les formes 43 ou 44 sont fréquentes à Bordeaux et à Saintes entre 40 et 80 (Santrot, p. 59-60).

## VII. — LA CERAMIQUE FINE SAVONNEUSE DITE « TERRA NIGRA »

Cette série est fort peu représentée, comme dans l'ensem-Cette serie est toit per le la période augustéenne.

ble des sites de Périgueux postérieurs à la période augustéenne. Les quelques petits tessons découverts proviennent uniquement Les quelques petits tessons découverts proviennent uniquement Les quelques peuts comment logique, cette strate devant être de la couche 4, ce qui l'audions cependant pas qu'elle avec la 5, la plus ancienne. N'oublions cependant pas qu'elle a vec la 5, la plus de la partie pas qu'elle a été en partie remaniée. Parmi les tessons recueillis il est possible de reconnaître un fond de forme 172 (Santrol, p. 104, pl. 33 n° 172 et pl. 34 n° 175). Il s'agit d'une coupe à flancs concaves et pied annulaire évasé, à fond plat et ombilic conique. La pate, d'excellente qualité, est grise à noyau gris foncé (fig. 19 n° 2). Ces vases ont été fabriqués à Saintes dans une fourchelle assez longue, comprise entre 25 avant J.-C. et 15/20 après J.-C., contrairement à d'autres formes présentes dans le puisard augustéen de la rue des Bouquets qui sont plus anciennes (Chevillot, 1979 a, pl. 39 n° 22). Cette forme y est également connue. Comme nons l'avons souligné, passé la période augustéenne, ce type de vaisselle est rare à Périgueux. Déjà le niveau tibérien de ce site a livré quelques rares tessons de « terra nigra » (Chevillot, 1982 a, fig. 11 n° 25 et 26). Il est donc très vraisemblable, de la même manière que cela a été

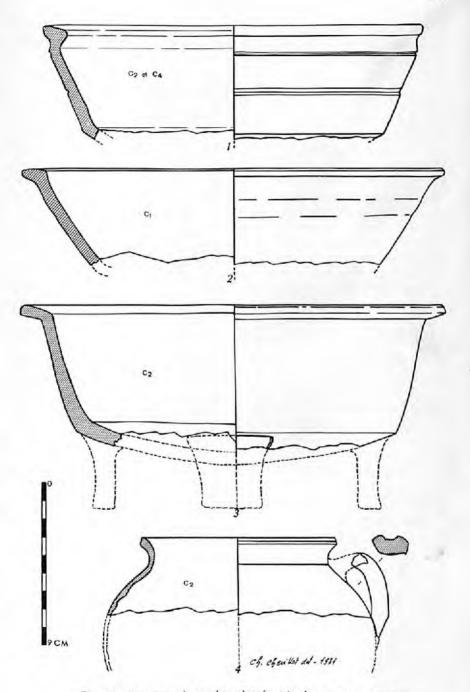


Fig. 14. Céramique à engobe micacé: tripodes et vase ovoïde,

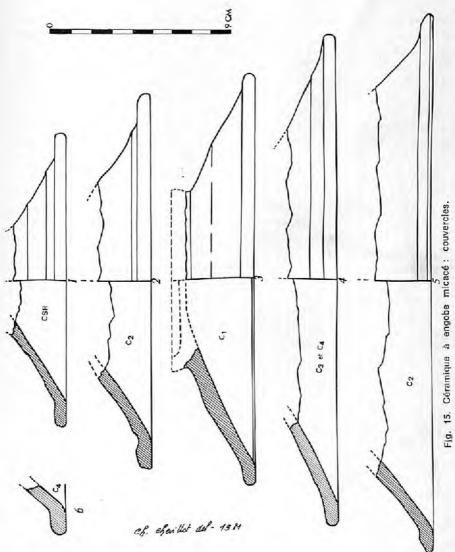
constaté sur le site de Saintes, que ce type de céramique, quand il est bien représenté, marque très sûrement les niveaux augustéens à Périgueux.

### VIII. — LA CERAMIQUE A ENGOBE MICACÉ

Il s'agit d'un type de vaisselle extrêmement répandu sur le site urbain de Périgueux, et ce sur des types de céramique variés et étalés dans le temps. Mais si au cours des II° et III° siècles ce sont les cruches qui dominent, au 1° siècle ce sont les tripodes et les couvercles qui viennent très largement en tête. Sauf quelques exceptions, pratiquement tous les tripodes rencontrés dans les niveaux du 1° siècle à Périgueux, quelle que soit leur variété typologique, sont engobés en doré ou argenté, variante due au mode de cuisson. Cette utilisation, probablement liée à une mode, présente cependant un caractère fonctionnel car le mica joue un rôle calorifique important, surtout pour les tripodes qui sont destinés à aller sur les braisses. Cette grande abondance indique certainement la présence d'ateliers locaux spécialisés dans ces productions.

1. — Les Iripodes. Nous avons trouvé les tessons d'un tripode à engobe micacé doré dans les couches 2 et 4, ce qui confirme un certain bouleversement des strates (fig. 14 n° 1). Ce vase de la forme 77 (Santrot, p. 72, pl. 14 n° 77) a un bord oblique terminé par une lèvre à méplat horizontal renflée vers l'extérieur. Un décor de deux gorges souligne la lèvre extérieurement et une gorge simple occupe le milieu de la panse. Cette forme au profil très anguleux, mais non micacée, est conque à Bordeaux dans les années 40-70 (Santrot, p. 72). A Périgueux, le niveau tibérien de ce même site nous a livré deux petits tripodes attribuables à cette forme (Chevillot, 1982 a, fig. 13 n° 38 et 39).

Un autre tripode à engobe micacé doré, de forme 85 (Santrot, p. 74, pl. 16 n° 85), est caractérisé par une pause droite terminée par une lèvre très débordante (fig. 14 n° 2). Un autre tripode, de la même forme, à engobe micacé doré, a une nette rupture de pente qui forme carène au tiers de sa hauteur et qui se termine par un fond convexe. Les trois pieds, en forme de tronçons d'anses, sont implantés à sa périphérie (fig. 14 n° 3). Nous remarquerons la présence de plusieurs pieds décollés appartenant à ce type (non dessinés). Ce type, qui paraît avoir toujours reçu un engobe micacé, doré ou argenté, est répandu à Bordeaux entre 40 et 80. Il est aussi connu en Charente-



Maritime, Lot-et-Garonne et Aveyron (Santrot, p. 74). A Périgueux, cette forme apparaît dès la période tibérienne (Chevillot, 1982 a, fig. 13 n° 40).

2. — Les couvercles ou coupes. Nos couvercles, de forme tronconique et à lèvre nettement individualisée, en rupture de pente avec la panse, ne paraissent pas connus sur les autres sites aquitains. En tout cas ils ne figurent pas sur l'inventaire typologique des Santrot (Santrot, pl. 1 à 4). Cette forme paraît être spécifique à Périgueux, ce qui confirmerait la présence d'ateliers locaux axés sur la fabrication de tripodes et de couvercles à engobe micacé. Notons toutefois que ces couvercles, avec le même pied large et évidé, mais non micacés, sont présents à Limoges dans la seconde moitié du 1<sup>st</sup> siècle (Fouet et Perrier, p. 98 et fig. 16 n° 462) ou encore micacés, dans une fourchette chronologique qui va de Tibère à Vespasien (Loustaud, p. 127, fig. 18 n° 387).

Tous présentent une panse tronconique qui peut être ornée extérieurement de légères carènes, et une lèvre débordante en nette rupture avec la panse (fig. 15 nº 1 à 6). Il se trouve que dans ce puisard nous avons une absence totale des fonds, mais, par comparaison avec les exemplaires découverts dans nos fouilles récentes (rue Romaine et rue Claude-Bernard), nous savons qu'ils sont munis d'un large pied annulaire collé sur le fond et bien évidé. Ce type de couvercle est en usage à Périgueux au moins dès la période tibérienne (Chevillot, 1982 a, fig. 12 nº 33, 34, 35 et 37). Il faut remarquer que les premiers couvercles à engobe micacé sont connus dès le dernier quart du premier siècle avant notre ère, dans la fosse augustéenne de la rue des Bouquets (Chevillot, 1979 b, p. 313).

3. — Vases ovoïdes. A partir de la couche 2 nous avons noté la présence de rares el petits tessons de vases ovoïdes à engobe micacé, qui appartiennent au moins à 5 récipients. Deux d'entre eux ont un aspect argenté. Le vase le plus intéressant est à engobe doré, avec un col déjeté et une lèvre munie d'une gorge très fine (fig. 14 n° 4). Chose rare sur ce type de vase, il est ansé. Nous n'avons pas trouvé de parallèles dans la classification des Santrot.

### IX. — LES ŒNOCHOÉS

La couche 1 contenait les restes de deux œnochoés de la forme 505 (Santrol, p. 210-211, pl. 127 n° 505). La pâte est blanche et présente, dans les deux cas, une mince pellicule

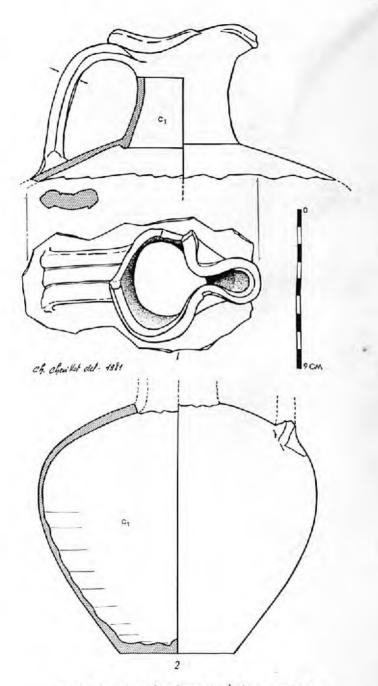


Fig. 16. Céramique à cuisson oxydante : œnochoés.

externe de couleur jaune pâle à jaune-brun (fig. 16 n° 1 et 2). Enfin, un autre fragment de col trilobé provient de la couche 2 (non dessiné), mais cette fois il est en pâte rougeâtre relativement grossière.

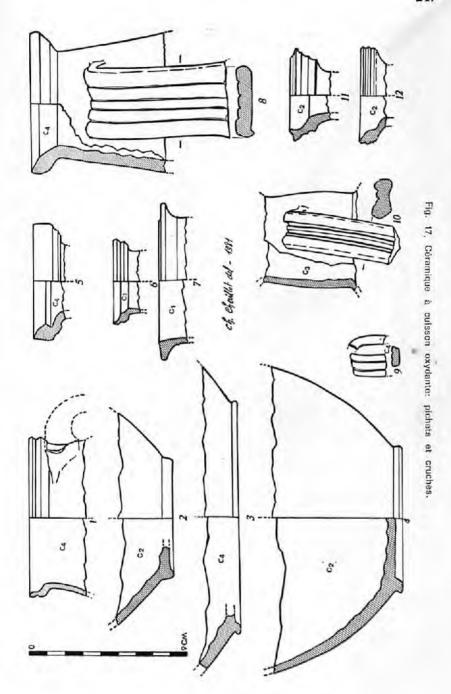
Le premier exemplaire, dont il ne subsiste que le col avec son bec tréflé et le départ de la panse, est orné d'une fine gorge à la séparation panse/col. Le col est évasé et la panse tronconique, large et peu élevée. La lèvre présente la particularité d'être renflée à son extrémité et comporte une gorge qui détermine un double bourrelet (fig. 16 n° 1). L'anse nervurée est plate et s'attache directement sous la lèvre et sur l'épaule. Le deuxième a sa panse complète et le col a complètement disparu. C'est une panse typique de cette forme, tronconique, large et peu élevée, qui se repose sur un fond plat (fig. 16 n° 2).

Ce type d'œnochoé est très fréquent en Aquitaine, à Bordeaux notamment, où elle est datée entre 40 et 80 (Santrot, p. 210). Sa présence est bien attestée à Périgueux également, notamment dans les niveaux datés de Néron à Domitien de la rue Claude-Bernard (Chevillot, à paraître).

### X. - LES PICHETS

Ces récipients sont caractérisés par une panse ovoïde terminée par un col large et la présence d'une seule anse. Ils sont rares dans cette fosse, et représentés par deux séries bien distinctes, l'une à cuisson oxydante, et l'autre à cuisson réductrice.

La première série est connue par deux cols très fragmentés. L'un d'entre eux a une lèvre à double bourrelet séparé par une gorge et l'anse vient se rattacher directement à sa base (fig. 17 n° 1). La pâte est de couleur brun-clair, assez homogène et bien dégraissée. Il semblerait que ce col appartienne à la forme 354 (Santrol, p. 163, pl. 82 nº 354) qui est connue sur le site de Camblanes en Gironde dans un contexte du premier quart du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère (Santrot, p. 163). Cet aspect précoce correspondrait assez avec le reste du mobilier de la couche 4, mis à part les quelques éléments qui correspondent à un remaniement. Le deuxième col provient de la couche 1. Son état fragmentaire ne permet pas de connaître avec précision la forme à laquelle il se rattache, peut-être la 362 ou la 364 (Sanfroi, p. 165, pl. 85 no 362 et 364). Nous pencherions plutôt pour la 362 qui est un modèle fréquent à Bordeaux et à Saintes dans la seconde moitié du 1er siècle et même au tout début du IIe siècle (Santrot, p. 165). La pâte est de couleur brun-clair,



fine et bien dégraissée. L'anse, qui devait prendre naissance au niveau de la lèvre, est brisée (fig. 17 n° 7).

La deuxième série est connue par les restes de 3 pichets à cuisson réductrice. Ces vases sont caractérisés par une panse ovoïde qui repose sur un font plat. Le col est généralement large et se termine par une lèvre à renflement externe ou simple. L'anse est toujours bien dégagée pour permettre une bonne préhension. Dans l'ensemble, la pâte est dure, fine, bien homogène, de couleur gris clair à gris foncé. La partie supérieure de la panse est juste essuyée et souvent ornée de motifs simples verticaux lissés, parfois de filets croisés, qui apparaissent en gris très foncé (vases non représentés). Ces pichets se rapportent à la forme 356 (Santrot, p. 163, pl. 82 et 83 nº 356) mais ils sont d'une taille beaucoup plus petite. Cette variété de pichets est connue très tôt sur le site urbain de Périgueux, et en particulier dans la fosse augustéenne de la rue des Bouquets qui en contenait 4 exemplaires (Chevillot, 1979 a, p. 58, pl. 39 n° 12; Chevillot, 1979 b, p. 309-312) dont l'anse prenait directement naissance sur la lèvre. Par la suite, il semble que cette production connaît une grande diffusion à Périgueux au cette production comfait au que cours du 1er siècle de notre ère et nous l'avons rencontrée, avec l'anse attachée sous la lèvre, sur les divers chantiers de Périgueux que nous avons fouillés ces dernières années. Les niveaux de la rue Claude-Bernard en recélaient de très nombreux exemplaires dont la taille est très variable (à paraître). Cette forme, de grande taille, est connue à Bordeaux dans la première moitié du 1er siècle et jusque vers 80; à Camblanes elle est dans moitié du 1<sup>er</sup> siècle et Jusques et au Mas-d'Agenais, elle niveaux du 1<sup>er</sup> siècle; à Limoges et au Mas-d'Agenais, elle les niveaux du 1" siècle, a seconde moitié du 1e siècle et au est dans les niveaux de la seconde moitié du 1e siècle et au début du IIe siècle (Santrot, p. 163).

### XL - LES CRUCHES

Ces récipients sont destinés à la conservation et au service des liquides, ce qui explique leur goulot étroit. La panse est ovoïde ou légèrement tronconique et le pied est annulaire dans la majorité des cas. Il s'agit d'une baguette rajoutée et non d'un pied obtenu par creusement du vaisseau. Autre particularité de nos exemplaires, ils sont tous engobés extérieurement avec une peinture blanche ou blanc-rosé. Un exemplaire, dont il est difficile en l'absence du col de savoir si c'est une cruche ou une cenochoé, est engobé en rouge pompéien qui tend à imiter celui de la céramique sigillée (non dessiné).

1. Les cruches à engobe blanc. Un col à lèvres renflée

et saillante (fig. 17 n° 11) s'apparente peut-être à la forme 427 (Santrot, p. 183, pl. 99 n° 427), forme qui est datée à Saintes et à Bordeaux du 1° et jusqu'au milieu du II° siècle de notre ère. Un col a une lèvre « en amande », effilée oblique, qui est creusée de gorges à sa base. L'intérieur comporte une gorge pour permettre l'encastrement d'un bouchon dans le goulot (fig. 17 n° 5). Ce col appartient probablement aux cruches de la forme 429 (Santrot, p. 183-184, pl. 100, n° 429) forme très répandue à Bordeaux et à Saintes dans la seconde moitié du 1° siècle (Santrot, p. 184).

Deux cols sont munis d'une lèvre débordante ornée de gorges fortement creusées (fig. 17 n° 6 et 12). Nous n'avons pas trouvé de formes comparables dans la classification des Santrot. Il s'agit pourtant d'une forme bien connue à Périgueux, en particulier dans les niveaux de la seconde moitié du 1° siècle (Domus des Bouquets et Flaviens de la rue Claude-Bernard).

Quant aux fonds de cruches à engobe blanc, ils sont toujours annulaires et ont une panse nettement ovoïde (fig. 17, nº 2, 3 et 4). Ces cruches sont présentes dès la couche 4, mais beaucoup plus abondantes dans les niveaux supérieurs.

2. — Les cruches à cuisson oxydante. Nous connaissons un seul col de grande cruche à cuisson oxydante, de couleur rouge-brique, à surface externe bien soignée (fig. 17, n° 8). Ce col, entier, conserve intacte presque toute son anse large, nervurée, qui prend naissance neltement en-dessous de la lèvre. La cassure à la séparation panse/col est nette et bien régulière, comme s'il y avait eu sciage. Le col est évasé et se termine par une lèvre arrondie qui est soulignée par une gorge. Peut-être peut-on rapprocher cet exemplaire des formes 392 ou 406, connues dans les niveaux anciens du 1er quart du 1er siècle de Camblanes (forme 406) ou dans les années 40-80 à Saintes (forme 392) (Santrot, p. 175 et 178).

### XII. — LES VASES OUVERTS EN CERAMIQUE A CUISSON REDUCTRICE

1. — Les assiettes. Par définition, c'est une forme large et plate, destinée à contenir des aliments et à la préparation culinaire. Nous en connaissons deux exemplaires dans cette fosse. Le premier est un col de forme 41 (Santrot, p. 58-59, pl. 6 n° 41), à bord oblique légèrement courbé et à lèvre simple, en pâte de couleur gris (fig. 18, n° 3). C'est une forme très répandue en

Aquitaine, avec une longue période d'utilisation semble-t-il (Santrot, p. 58). Le deuxième col se rapporte à la variété 47 a (Santrot, p. 60, pl. 8, n° 47 a). Le bord est oblique et légèrement courbe avec une lèvre renflée à l'extérieur et avec un méplat supérieur (fig. 18 n° 5). Ces assiettes ont été produites également à Saintes entre 40 et 80 de notre ère (Santrot, p. 60).

2. — Les coupes. Nous reprenons ici les termes usités par Marie-Hélène et Jacques Santrot, mais nous pensons que ce vocable englobe trop de formes typologiques et que cette série mériterait d'être plus affinée. En effet, nous retrouvons dans cette catégorie des jattes, des terrines et des écuelles carénées, ce qui, à notre avis, peut prêter à confusion. Quoi qu'il en soit nous avons gardé les numéros de la classification des Santrol pour éviter des erreurs.

Ces vases ouverts, pas toujours facilement discernables de certaines assiettes, présentent une grande variété dans leurs formes (Santrot, p. 83). La couche 1 a livré un fragment de panse d'une grande coupe conique qui a reçu intérieurement et extérieurement un décor lustré concentrique, ce qui donne une allernance de lignes ou de zones mates ou lustrées brillantes (tesson non figuré). Ce fragment appartient à la forme 117 (Santrot, p. 88, pl. 22, n° 117) qui est très répandue en Aquitaine dès la période de la Têne finale et jusqu'au milieu du 1er siècle des la periode de Bordeaux, elle est datée de la période augusde notre ere. A Borden de la production jusque vers le milieu téenne, avec poursuite de la production jusque vers le milieu du 1er siècle (Santrol, p. 88). À Périgueux, celle forme apparaît dans les niveaux césariens du camp gaulois de la Curade (Chevillot, 1982 b, fig. 15 et 16; — Chevillot, 1979 a, pl. 4 nos 9 et 12) ou dans ceux du site de la Mare à Bagnac à Atur (Chevillot et Soulié, 1980, fig. 11 nº 1, 12, 15, 17, 29, 33 et fig. 12 nº 47 et 66), mais sans décor de zones lustrées. Sur le site urbain de Périgueux, ce type, à décor Instré, apparaît dès la période augustéenne et ne paraît pas avoir connu une diffusion postérieure à 10 /20 après J.-C. (Chevillot, 1979 b, p. 309).

La couche 2 renfermait une coupe de forme 122 a (Santrot, p. 89, pl. 23 n° 122 a), caractérisée par une large panse hémisphérique, légèrement surbaissée, un bord vertical et une lèvre à fort bourrelet externe et interne (fig. 18 n° 4). La pâte est grise. Cette forme, fréquemment ornée sur la partie supérieure externe de la panse par un estampage à la roulette, est bien connue à Saintes et à Bordeaux dans les années 40-80 (Santrot, p. 89). Cette forme ne paraît pas avoir reçu de décor iden-

tique à Périgueux, comme c'est le cas sur l'exemplaire représenté.

Une coupe de forme 123 (Santrot, p. 90, pl. 23 nº 123),

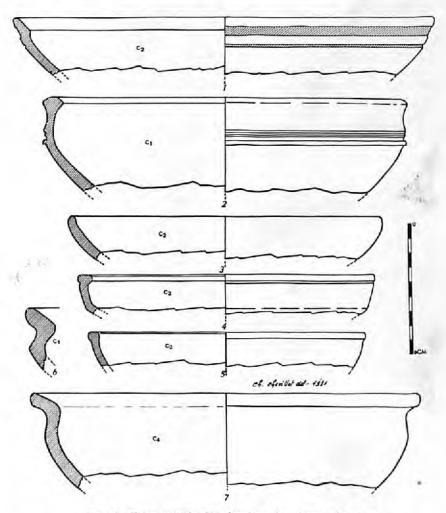


Fig. 18. Vases ouverts en céramique à cuisson réductrice.

trouvée dans la couche 1, a une panse très évasée terminée par une lèvre au profil triangulaire avec un renflement interne qui forme méplat incliné vers l'intérieur (fig. 18, n° 1). A l'extérieur, la panse est ornée de deux gorges mates, alors que le reste est lustré, noir brillant. La pâte, gris-foncé, est grossière et peu homogène. Ce type est connu à Bordeaux dans le deuxième tiers du 1<sup>er</sup> siècle, et à Saintes, avec un décor à la molette, dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle (Santrot, p. 90).

Nous avons recueilli dans les couches 2 et 3, les fragments d'un large fond à pied annulaire, de la forme 126 (Santrot, p. 90-91, pl. 24 nº 126 et 126 a). Il s'agit du fond d'un large vase à bord oblique plus ou moins relevé. La pâte est brun-foncé, soigneusement lustrée au brunissoir (fig. 18, n° 3). Cette variété est bien représentée à Bordeaux et à Plassac entre 40 et 80 (Santrot, p. 90).

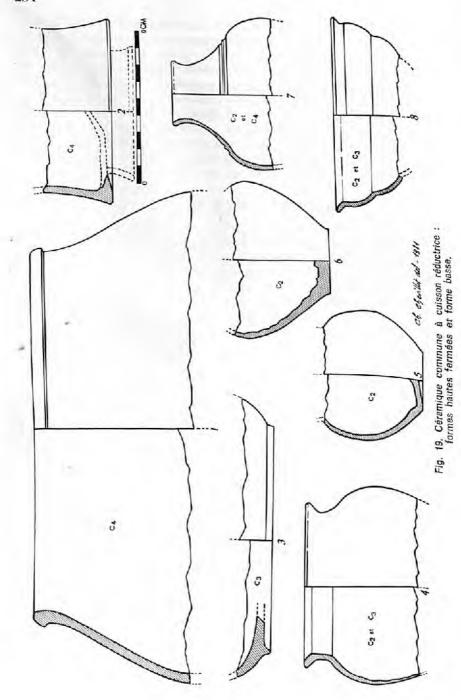
Enfin, un gros fragment de coupe, trouvé dans la couche 1, s'apparente à la forme 155 (Santrot, p. 98, pl. 29 n° 155). Le fond est absent. La panse, arrondie, est surmontée d'un bord légèrement rentrant qui se termine par une lèvre à méplat supérieur arrondi (fig. 18, n° 2). La panse est striée extérieurement de gorges au niveau de la carène. La pâte est grise, fine, et bien dégraissée. Cette forme, mais en pâte blanche avec un engobe micacé doré, est connue à Camblanes au H° ou au III° siècle (Santrot, p. 98). Elle est signalée à Limoges dans des niveaux datés de la fin du 1° ou du début du II° siècle (Fouet et Perrier, p. 100, fig. 19 n° 267). A Périgueux, c'est une forme qui paraît être répandue dans la deuxième moitié du 1° siècle, en pâte à cuisson réductrice, grise ou noirâtre. Elle est présente dans les niveaux flaviens de la rue Claude-Bernard (Chevillot, à paraître).

- 3. Les bassins. Deux bassins, en terre grossière, proviennent de la couche 4 et de la couche 1 (fig. 18 n° 6 et 7). Le premier est en terre grisâtre, probablement décolorée par un usage prolongé dans un foyer. La lèvre, nettement déjetée, surmonte une carène courte qui termine une panse curviligne (fig. 18, n° 7). Le deuxième est en pâte rouge-brique, plus serrée que la précédente. Sa lèvre est identique mais la carène est plus vive (fig. 18, n° 6) Ce type de bassin est connu sur le site de la Clinique Richelieu à Saintes, dans un contexte datable du 1° siècle de notre ère (Bégué, Tilhard et Rouvreau, p. 19 et fig. 7, n° 286). A Périgueux, il semblerait que ce type de grand récipient, de facture toujours grossière, le plus souvent en pâte rouge-brique, soit répandu dans la seconde moitié du 1° siècle de notre ère.
- Formes particulières. Une petite tasse, qui imite probablement une forme de la céramique sigillée du type Drag. 27,

provient des couches 2 et 3. Elle a été réalisée dans une pâte gris foncé qui a reçu un engobe interne et externe qui a été très soigneusement lustré, ce qui lui donne un aspect noir très brillant qui n'est pas sans rappeler la « terra nigra » (fig. 19, n° 8). Ce type de vasc ne figure pas dans la classification des Santrot. Cette forme est encore présente à Périgueux dans les niveaux flaviens de la rue Claude-Bernard. Notons que la forme sigillée Drag. 27 est typique du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, les exemplaires plus petits (Ø de 8 cm) paraissant les plus anciens, et les plus grands (Ø de 10 à 11 cm) les plus récents. Notre modèle, d'un diamètre de 11,6 cm, se rapprocherait donc de la 2<sup>e</sup> série.

### XIII. — LES VASES FERMÉS A CUISSON REDUCTRICE

1. — Les pots ovoïdes surbaissés. Cette forme est caractérisée par une panse nettement surbaissée qui repose toujours sur un pied annulaire rapporté et non creusé à même le vaisseau, et une lèvre formée par un bourrelet saillant extérieurement ou parfois repliée (fig. 19, n° 1). C'est la forme 221 de la classification des Santrot (Santrot, p. 126, pl. 48, nº 221). La pâte est toujours de bonne qualité, souvent gris clair ou gris foncé et la surface externe a reçu un lustre très brillant par polissage d'un engobe. En fait, cette série de récipients est fort peu représentée dans cette structure, mais présente dans tous les niveaux. La couche 5 contenait un fragment de col; la couche 4 renfermait un gros fragment de la variété 221 a (fig. 19, n° 1); il y avait 5 petits fragments de cols dans les couches 2 et 3, et enfin un minuscule tesson de col dans la couche 1. Cette forme a été produite précocement par des ateliers périgourdins, probablement dans les quinze dernières années précédant notre ère, comme semble l'attester le grand nombre d'exemplaires découverts dans la fosse augustéenne de la rue des Bouquets, bien datée entre 15 et 5 avant notre ère (Chevillot, 1979 a, p. 58, pl. 39. nº 7; - Chevillot, 1979 b, p. 308-309, fig. 4). Il semblerait que la production se poursuive dans le 1er quart du 1er siècle de notre ère, mais elle est en nette régression (Chevillot, 1982 a. fig. 15, nº 67, 45 et 46). La relative rareté et surtout l'absence d'exemplaires à peu près complets dans cette fosse semblent confirmer cette hypothèse. Contrairement à Saintes, où cette forme est également produite dans la dernière décennie du 1º siècle avant J.-C., mais en pâte savonneuse, à Périgueux, la pâte est toujours de bonne qualité, mais nous ne connaissons aucun exemplaire en pâte savonneuse. Cette constatation est intéressante, car elle permet d'envisager logiquement une fabri-



cation locale de ce type de vase. Quant à Bordeaux, cette forme y est également connue, mais dans une pâte plus grossière et dans une fourchette comprise entre 40 et 80 de notre ère (Santrot, p. 126). D'autre part, il faut remarquer un élément intéressant, la variante 221 a qui n'était actuellement signalée qu'à Saintes (Santrot, p. 126, pl. 48, n° 221 a), est connue à Périgueux par de nombreux exemplaires, dans la fosse augustéenne de la rue des Bouquets, donc vers 15/5 avant J.-G. (Chevillot, 1979 b, fig. 4, n° 9) et dans cette fosse par un exemplaire trouvé dans la couche 4 (fig. 19, n° 1).

- 2. Vase balustre. Nous avons trouvé plusieurs fragments de la partie supérieure d'un petit vase balustre dans la couche 4 et un tesson qui se raccordait parfaitement avec des tessons découverts dans la couche 2 (fig. 19, nº 7). Ce qui tendrait à accréditer la thèse d'un remaniement. Notre vase est en pâte gris clair, très dure et bien homogène. Elle a recu extérieurement un lustrage noir brillant soigné. Cette forme 295 (Santrot, p. 144, pl. 69, nº 295) est connue à Périgueux des le 1er quart du 1er siècle avant J.-C. (Chevillot, 1979 a, p. 58, pl. 39, n° 3; - Chevillot, 1979 b, p. 309, fig. 3, nes 5 et 45), tout comme à Saintes, où des ateliers ont produit cette forme dès 25 avant J.-C., mais comme la forme précédente, en pâte savonneuse, ce qui n'est jamais le cas à Périgueux (Santrot, p. 144). Ce même site de la rue Romaine nous a livré, dans une couche tibérienne éloignée de quelques mètres de cette fosse (paroi Ouest du carré VII). un vase balustre de même qualité, mais de plus grande taille (Chevillot, 1982 a, fig. 15, n° 44).
- 3. Vase ovoïde à panse cylindrique et cannelée. La couche 2 a livré les fragments de la panse cylindrique et cannelée, d'une extrême minceur, d'un vase ovoïde de type original (non représenté). Ce modèle a été réalisé dans la pâte savonneuse non-saintaise, de couleur gris foncé, engobée et soigneusement lustrée en gris ardoise très profond (Santrot, p. 145, pl. 70, n° 300). Cette production est probablement originaire de Bordeaux, où elle est produite dans la seconde moîtié du 1<sup>er</sup> siècle (Santrot, p. 123 et 145).
- 4. Les pots ovoïdes. Les pots ovoïdes découver's dans cette fosse représentent plus de la moitié de la céramique. Mais leur grande fragmentation ne permet pas d'étude approfondie d'ordre typologique et encore moins d'ordre chronologique. Quant aux formes rencontrées, si elles ressemblent naturellement à celles signalées à Bordeaux ou à Saintes, elles ont des

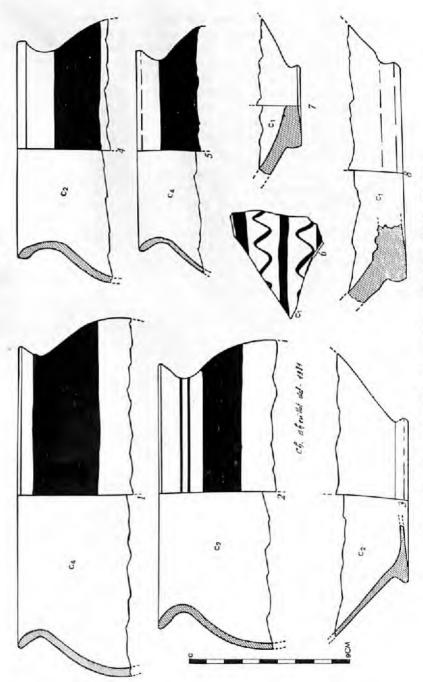


Fig. 20. Céramique commune à cuisson réductrice : formes hautes fermées.

particularismes locaux dont il faudra tenir compte à l'avenir pour mettre au point un catalogue typologique. Pour cela, il conviendra d'utiliser au maximum les données de nos récentes fouilles faites en divers points du site urbain de Périgueux, sans oublier les importantes découvertes en céramique commune dans les fouilles récentes de la Domus des Bouquets (plusieurs tonnes!), mais dont il faudra attendre la publication.

Une série de petits vases, en pâte grisâtre, sont simplement essuyés extérieurement et n'ont pas reçu d'engobe et de lustrage. Les traces fréquentes de suic encore adhérente au niveau du col, indiquent nettement une utilisation culinaire de ce type de récipient (fig. 19, nos 4, 5 et 6).

D'autres exemplaires, de plus grande taille, ont une panse nettement ovoïde surmontée par un col déjeté qui est dans le prolongement de la paroi (fig. 20, n° 2 et 4) ou légérement marqué (fig. 20, n° 1 et 5). La quasi-totalité des pâtes est de couleur gris clair à gris foncé et de qualité moyenne. Les surfaces externes ont généralement reçu un engobe noir ou gris foncé limité à la partie supérieure de la panse, qui peut être parfois lustré par zones ou par lignes qui apparaissent en noir brillant (fig. 20, n° 1, 2, 4 et 5). Beaucoup de ces vases conservent encore au niveau du col des plaques de suie qui indiquent un usage culinaire.

Ces formes, issues de vases ovoïdes gaulois locaux (Chevillot, 1979 c, pl. 4, nº 5, 6 et 8; — Chevillot et Soulié, fig. 8; — Chevillot, 1982 b, fig. 10, nº 1 à 3, fig. 11 nº 1 à 4), présentent déjà les mêmes caractéristiques techniques que nos exemplaires de cette fosse depuis le 1er quart du 1er siècle avant notre ère (Chevillot, 1979 b, p. 305-308, fig. 1, 2 et 3).

5. — Grands vases ovoïdes. Une série de très grands vases ovoïdes, dont il ne subsiste que la partie supérieure, vient des couches 3, 2 et supérieure remaniée (fig. 21, nº 1, 2 et 3). Cette forme, qui appartient au type 265 (Santrot, p. 136, pl. 60, nº 265), a un col nettement marqué, vertical ou très légèrement oblique avec une lèvre simple (fig. 21, nº 2) qui peut être soulignée par une gorge (fig. 21, nº 1 et 3). La pâte est fine, bien homogène, à cuisson réductrice de couleur gris foncé. La surface externe a reçu un engobe toujours très soigneusement lustré, noir brillant. L'un d'entre eux est orné de deux bandes non lustrées sur le haut de la panse (fig. 21, nº 2), un autre d'une ligne mate non lustrée qui est suivi d'une deuxième surhaussée d'un entrelacs de bandes lustrées ondées exécutées au brunissoir (fig. 21,

n° 3) qui apparaît en noir très brillant. Peut-être peut-on rapporter à cette série un fragment de grande panse qui est orné de zones lustrées et mates qui alternent, avec décor ondé au brunissoir (fig. 20, n° 6). Ce type de grand vase est signalé à Bordeaux dans le H° siècle de notre ère (Santrot, p. 136). Par contre, à Périgueux, il semblerait que cette forme apparaisse dès la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avec une production importante dans la seconde moitié.

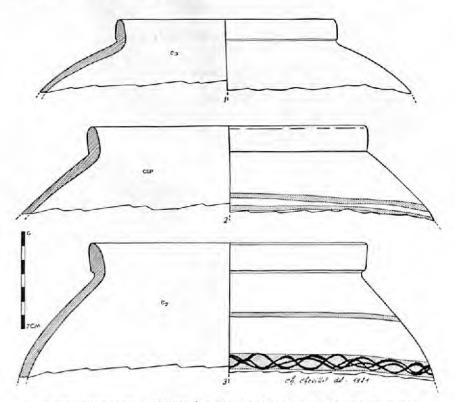


Fig. 21. Céramique commune à cuisson réductrice : grands vases ovoïdes.

## XIV. — LES PESONS

Les quatre pesons recueillis dans cette fosse proviennent des couches 2 et 3 uniquement. Trois d'entre eux sont en terre cuite grossière de couleur rouge-brique (fig. 22, nº 1, 2 et 4). Un exemplaire est orné sur la partie supérieure d'un X incisé dans la pâte fraîche avant cuisson (fig. 22, nº 1). A noter qu'un

peson a sa perforation dans la partie la plus large (fig. 22, n° 2), alors que les pesons les plus anciens connus à Périgueux (dès le 1<sup>er</sup> quart du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) sont, comme le grand exemplaire (fig. 22, n° 4), trapézoïdaux avec perforation dans la partie la plus large. Enfin, le quatrième peson est en calcaire (fig. 22, n° 3) avec une astucieuse réutilisation d'une cavité naturelle pour aménager la perforation. Nous avions déjà noté la présence d'un tel objet dans la fosse augustéenne de la rue des Bouquets (inédit).

## XV. - LES AMPHORES

1. — Amphores vinaires de type « Pascual 1 ». Les fouilles récentes menées sur plusieurs points du site urbain de Périgueux permettent d'affirmer que ce type d'amphore prend très tôt, sur ce site, le relais des amphores italiques, et cela dès le dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère (Tobie, 1979, p. 86). C'est une forme qui paraît avoir été commercialisée jusque dans la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

C'est le type le micux représenté dans cette fosse et elle est présente dans toutes les couches de cette structure, de la couche 5 à la « couche supérieure remaniée ». Cependant les restes sont modestes et n'appartiennent qu'à un nombre très faible d'exemplaires. Ce type d'amphore est très aisément discernable à sa pâte jaune clair, peu homogène. Parmi les tessons caractéristiques, notons la présence d'un fragment de lèvre (fig. n° 4), ainsi que d'une anse typique avec son sillon médian profondément incisé (fig. 23, n° 3). L'amphore Pascual 1 est déjà bien représentée sur ce site de la rue Romaine, dans un niveau situé à quelques mètres de la fosse et daté de la période tibérienne. Tous les éléments, ou presque tous, sont en pâte jaune, rares sont les tessons de Pascual I en pâte rouge (Chevillot, 1982 a, fig. 20, n° 74, 75, 76, 77 et 85, fig. 21, n° 78, 87 et 88, fig. 22, n° 79).

2. — Amphores « gauloises ». Ce type d'amphore, caractérisé par un font plat, contrairement aux autres amphores, a connu une production spécifique dans le Sud de la Gaule, et tout particulièrement dans la province de Narbonnaise, au cours du 1<sup>st</sup> siècle de notre ère (Genty, p. 52-54). Ces amphores, appelées à présent « gauloise 1 » ou « gauloise 4 » (Laubenheimer, 1977, p. 197-226), correspondent à l'ancien type Dressel 30 ou Pélichet 47.

Nos deux exemplaires sont uniquement connus par leur

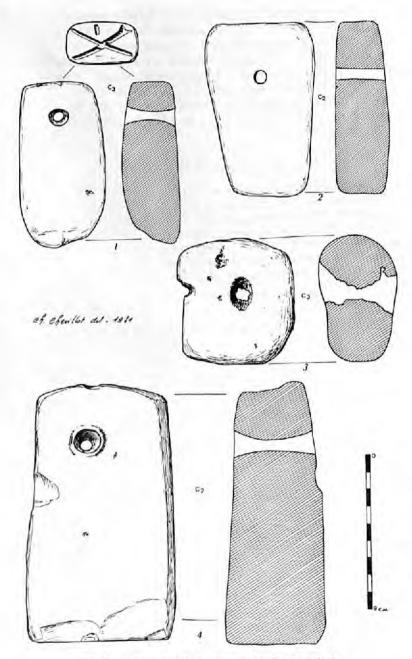


Fig. 22. Pesons en terre cuite et poids en calcaire.

fond, tous deux retrouvés dans la couche 2 (fig. 24, nºs 1 et 2). De ce fait, il est extrêmement difficile d'apprécier avec certitude à quel type précis ils appartiennent. Le premier, en pâte grossière rougeâtre, a une panse ovoïde terminée par un pied

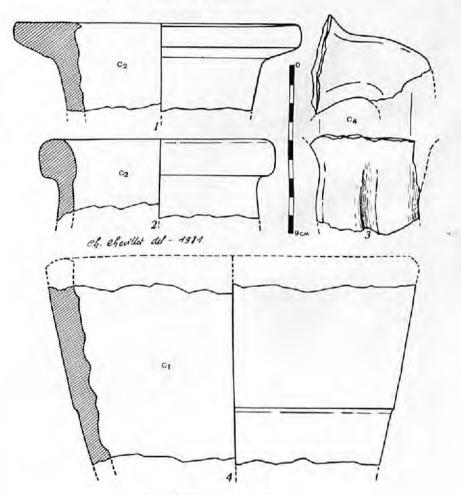


Fig. 23. Cols et anse d'amphores.

unnulaire de portée assez grande et qui est muni d'une forte dépression centrale (fig. 24, n° 1). Ce type d'amphore est bien connu sur le site urbain de Périgueux, en particulier dans les niveaux de la Domus des Bouquets, mais aussi dans les couches d'époque flavienne de la rue Claude-Bernard (Chevillot, à paraître). Ces exemplaires présentent tous le même pied et le même fond caractéristique, avec une pâte tout à fait comparable. On pourrait peut-être envisager pour ce modèle une imitation locale de types importés du Sud de la Gaule. Leur présence est attestée également à Limoges (Loustaud, Perier et Couraud, 1974, p. 44-45, fig. 11, nº 65 et 67) dans le puits nº 3 de la clinique Chénieux dont la datation est le 1º siècle et plus particulièrement le dernier quart du 1º voire le tout début du IIº siècle de notre ère.

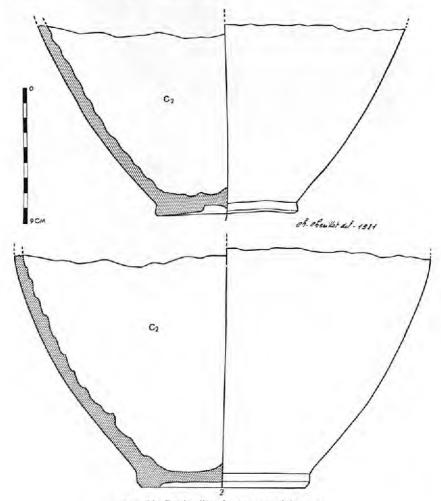


Fig. 24. Fonds d'amphores - gauloises -.

Le deuxième fond est nettement différent, fait dans une pâte de bien meilleure qualité, dure, homogène, bien dégraissée, de couleur chamois foncé à l'intérieur et jaunâtre à l'extérieur. La panse est ovoïde et le pied annulaire est assez large, mais moins que le précédent (fig. 24, n° 2). Cette production, très différente de la précédente, pourrait bien être une importation.

3. — Amphores diverses. Aux modestes éléments décrits, il faut ajouter quelques fragments qui appartiennent à des amphores de types divers, mais pour la plupart impossibles à

identifier tant elles sont fragmentées :

— un col d'amphore en pâte rouge brique, avec une Jèvre à fort bourrelet externe qui délimite un méplat supérieur (fig. 23, n° 1). Il est difficile d'attribuer arbitrairement ce col à une forme précise, d'autant qu'il n'est pas très typique. Même remarque pour un autre col à bourrelet externe arrondi et assez élevé (fig. 23, n° 2) qui pourrait peut-être, mais sous toute réserve, appartenir à une amphore gauloise 4;

des tessons de panses en pâte rouge et engobe très léger,

externe, de couleur jaune-clair.

## XVI. — CONCLUSIONS

A la suite de ce travail ponctuel, on peut se demander quelles contributions peuvent être apportées par la découverte et l'étude d'une fosse-dépotoir. Elles sont principalement de deux types : l'une confirme l'occupation précoce de ce secteur de Périgueux et donne des indications sur ce quartier antique; l'autre, par l'examen de la vaisselle domestique recueillie, permet de jeter les premières bases d'une typologie de la céramique commune à Périgueux. Enfin, l'étude des autres éléments nous donne des renseignements sur la vie quotidienne et les échanges commerciaux durant le 1<sup>st</sup> siècle de notre ère.

Par ailleurs, la présence de certains objets métalliques, comme la fibule d'Aucissa, les clous en bronze et le petit renfort de protection et décor de bandrier de l'équipement du soldat (fig. 4, n° 5), dénote un matériel qui est fréquent en milieu militaire (comme à Aulnay-de-Saintonge par exemple. Renseignements dus à J. Santrot, que nous remercions vivement). C'est une remarque intéressante pour ce secteur de la ville qui a pu être occupé par les troupes romaines dans une fourchette comprise entre 20/30 et 80 après J.-C.

Nous préciserons que la céramique commune présentée ici n'a pas été étudiée spécifiquement sous un angle chronologique, mais plutôt typologique, car les datations comparatives des sites de Saintes et de Bordeaux n'ont pas toujours exactement la même valeur ou signification chronologique. De plus, la datation stratigraphique de cette structure n'est pas utilisable chronologiquement en raison des bouleversement importants intervenus lors de la dernière période d'utilisation.

Il semble bien que cette dernière période d'utilisation puisse être placée dans le dernier quart du 1er siècle. Aucun objet n'est posférieur. La prèsence de certains types précoces pourrait faire penser que cette fosse a été creusée dans les 25 premières années du 1er siècle, probablement au début de l'occupation de ce secteur. Une strate avec la base d'un mur, datés de la période tibérienne, existaient en effet, au même niveau sur la paroi opposée (Chevillot, 1982 a). La grande période d'utilisation semble être Tibère/Claude, donc entre 14 et 54 après J.-C.

L'étude de la céramique commune, très mal faite jusqu'à présent à Périgueux, permet de mettre en évidence de nombreuses variétés de récipients, dont beaucoup sont à coup sûr des productions locales qu'il conviendra de mieux définir dans l'avenir. Cette vaisselle mal connue mériterait en effet une étude approfondie, ce qui permettrait de compléter le très important catalogue aquitain publié par Marie-Hélène et Jacques Santrot. Divers types restent encore à étudier sur le site de Périgueux et il faudra beaucoup de temps et de patience pour y parvenir, car ce sont des tonnes de tessons qui sommeillent dans des caisses. Souhaitons que cela se réalisera dans un proche avenir.

L'ensemble du mobilier recueilli dans cette fosse, que ce soit le verre, la sigillée, la céramique commune, les amphores ou encore les objets métalliques, n'est pas antérieur à 0 et pas postérieur aux années 80/90 de notre ère. Cette remarque permet de soulever en particulier le problème de la datation des vases à parois fines qui sont souvent classés postérieurement à 80 et plus précisément dans le début du H<sup>e</sup> siècle. Sur le site de Périgueux, du moins en ce qui concerne cette structure, leur datation est comprise entre 50 et 80 de notre ère, comme cela a été fréquemment observé dans les niveaux similaires du site de Limoges antique.

Christian CHEVILLOT, Beauronne 24650 Chancelade, en collaboration avec Jean-Pierre LOUSTAUD (verrerie) et Jean-Louis TILHARD (sigillée).

### BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT R. et FAUDUET I. (1976): Les fibules d'Argentomagus (2º partie), Revue archéol. du Centre, t. XV, fasc, 3-4, nº 59-60, p. 199-240, pl. XII à XXIII, tableaux,
- ANDRILLON A. et ROUVREAU M. (1972)\*: La collection Andrillon recueillie dans un dépotoir gallo-romain près des « arènes » de Saintes. Recueil de la Soc. d'archéol. et d'hist. de la Charente-Maritime, t. XXIV. 7 livr., p. 227-254, 11 fig.
- BEGUE J.-P., TILHARD J.-L. et ROUVREAU M. (1972): La céramique gallo-romaine recueillle à la clinique Richelleu à Saintes. Revue de Saintonge et d'Aunis, 7 fasc., p. 3-21, 9 fig.
- CHEVILLOT C. (1979 a): Les objets de la vie quotidienne au début de l'Empire. Le céramique commune et de tradition locale du puisard augustéen. Cetalogue de l'exposition » Vésone, cité bimillénaire », Musée du Périgord, Périgueux, p. 58, pl. 39.
- CHEVILLOT C. (1979 b) : La céramique commune de la fosse-dépotoir augustéenne de la rue des Bouquets, à Périgueux. Etude préliminaire. B.S.H.A.P., t. CVI, 4, p. 300-321. 9 fig.
- CHEVILLOT C. (1979 c): Du monde celtique au monde romain. Le Camp de César à la Curade, Catalogue de l'exposition « Vésone, cité bimillénaire », Musée du Périgord. Périgueux. p. 22-25, pl. 3 et 4.
- CHEVILLOT C. et SOULIÉ G. (1980): Le site gaulois de la Mare à Bagnac à Atur (Dordogne). Oskitania, nº 1, p. 197-215, 12 fig.
- CHEVILLOT C. (1982 a): Un niveau du Haut-Empire, rue Romaine, à Périgueux (Dordogne).
  Actes du 104 Congrès national des Sociétés savantes, section archéol., Bordeaux, 1979, p. 237-252, 22 fig.
- CHEVILLOT C. (1982 b): Résultats d'une coupe dans l'agger septentrional du Camp de César à la Curade, commune de Coulounleix-Chamlers (Dordogne). Le sondage nº 1 (1975). Actes du Colloque sur le 2 Age du Fer en Auvergne et Forez, Clermont-Ferrand, 1980, 20 fig.
- DECHELETTE J. (1904): Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine. Poris.
- DRAGENDORFF (1895) Terra sigillate, ein Beltrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik. Bonner Jahrbücher, t. 96, p. 18-155, fig.
- ETTLINGER E. (1962): Vorbemerkungen zu einer Diskussion des Ateius-Problems. R.C.R.F., Acta IV, p. 42.
- ETTLINGER E. et SIMONNET Ch. [1952] | Romische Keremik aus dem Schutthügel von Vindonissa, Basel, t. []].
- FEUGERE M. (1978): Les fibules gallo-romaines du Musée Denon à Chalon-sur-Saône. Mémoires de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône, t. XLVII, 1977.
- POUET G. et PERRIER J. (1971): Ruines gallo-romaines du boulevard Gambetta et de la rue Vigne-de-Fer à Limoges (recherches de juin 1962). Le mobilier. Bull. de la Soc. archéol. et hist. du Limousin, t. XCVIII, p. 85-106, 24 fig.
- GENTY P.Y. [1980]. La production d'amphores gauloises. Archéologia, nº 146, sept. 1980, p. 52-63, fig.
- GOUDINEAU C. [1968]: Bolsena. La céramique erétine lisse, Paris-
- GOURVEST J. (1971): Nécropola de Mehun, Villedieu-sur-Indre (Indre). Hevue archeol. du Centre, t. X. fasc. 1-2, nº 35-35, p. 92-101, fig.

- HERMET F. (1934): La Graufesenque (Condotomagus): vases sigillés, gralittes. Paris. ISINGS (1957): Roman glass from dated finds.
- KNORR R. (1919) : Töpfer und Fabriken verzierter Terra sigillata des erstens Jahrhunderts. Stuttgart, 1919.
- KNORR R. (1951): Terra sigillata Gefässe des ersten Jahrhunderts mit Töpfer-namen, Stuttgart, 1951.
- LACOMBE CI. (1981): Fosses ovoïdes médiévales de la rue Romaine à Périgueux. Actes du XXX\* Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest, Périgueux, 1978, p. 123-155, 10 flg.
- LAUBENHEIMER F. (1977) : Amphores gauloises de la région de Nîmes. Caesarodum. 12, p. 197-226, fig.
- LOUSTAUD J.-P. (1971); Vestiges gallo-romains du boulevard Gambetta à Limoges (1962-1965). Bull, de la Soc. archéol. et hist. du Limousin, t. XCVIII, p. 107-143, 38 fig.
- LOUSTAUD J.-P. (1980): Limoges gallo-romain. Publication de la ville de Limoges et de Renaissance du Vieux-Limoges, 143 p., fig., 1 plan.
- LOUSTAUD J.-P., PERRIER J. et COURAUD R. (1974): Pults gallo-romains à la clinique Chénieux à Limoges, 1984-1965. Bull. de la Soc. archéol. et hist. du Limousin, t. Cl. p. 33-46, 12 fig.
- MARTIN T. et GARNIER J.-F. [1977]: Céramique arêtine et sud-gauloise précoce d'Excisum à Villeneuve-sur-Lot. Figlina, 2, p. 150-158, fig.
- MARY G.-T. (1967): Novaesium I, die sudgallische Terra sigillata aus Neus. Berlin.
- MAYET F. (1973): La céramique a parois fines à décor non moulé du Musée de Saintes. Recueil de la Soc. d'erchéol. et d'hist, de la Charente-Maritime et du Groupe de recherches erchéol. de Saintes, t. XXV. p. 91-100, 5 fig.
- MORIN J. (1922) : La verrerie en Gaule sous l'empire romain.
- OSWALD F. (1931) : Index of potter's stamps on terra sigillata (Samian Ware).

  Margidunum.
- OXE A.: Frügallische Reliefgefässe vom Rheim.
- OXE A. et COMFORT H. (1968): Corpus vasorum aretinorum. Bonn.
- PICHONNEAU J.-F. (1979): Une fibule ansée symétrique et son contexte: un niveau du Bas-Empíre, rue Romaine à Périgueux, B.S.H.A.P., t. CVI, 1, p. 89-96, 4 pl.
- SANTROT M.-H. et J. (1979) : Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine. Editions du C.N.R.S., Paris, 266 p., 130 pl.
- SENECHAL R. (1975) : Céramique commune d'Alésia. Les cruches. Centre de recherches sur les techniques gréco-romeines, Université de Dijon, nº 5, 112 p., 116 fig.
- TOBIE J.-L. (1979) : Périgueux et le grand commerce : les amphores. Catalogue de l'exposition - Vésone, cité bimillénaire -. Musée du Périgord, Périgueux, p. 86 et pl. 56.

## VARIA

# Un jugement sévère sur l'abbé Audierne

Nous publions ci-dessous le texte d'une lettre adressée par le sous-préfet de Sarlat au préfet de la Dordogne, Scipion Mourgue, qui fut le prédécesseur de Romieu. Elle est tout entière consacrée à l'abbé Audierne, personnage attachant et curieux, qui attend toujours son biographe.

Conservée au dépôt départemental sous la cote J 72, cette lettre est datée du 6 mars 1983. Un brouillon de réponse du préfet y est joint, on en remarquera la rapidité car il est du 8 mars. Mourgue annonce qu'il signera sans difficulté le passeport demandé et approuve la visite que le sous-préfet a faite à l'évêque. « Laissez la lutte à votre capitaine », écrit-il. « il y a longtemps qu'il s'est dévoué aux anathèmes épiscopaux par fidélité à son parti... sat'sfaites à la courtoisie, qui n'empêche pas le devoir. Autrement dit, gardez les fleurs et laissez-moi les ronces ».

Noël BECQUART.

SOUS-PREFECTURE DE SARLAT

Cabinet du sous-préfet Confidentie'le

Sarlat, le 6 mars 1833

à

MONSIEUR LE PREFET DE LA DORDOGNE

Monsieur le Préfet.

J'al fait visite à l'Evêque de Périgueux pendant le séjour qu'il a fait dans

le chef-lieu de mon arrondissement. Cette visite il ne me l'a pas rendue. Il parait qu'il n'en rend à personne à cause de ses infirmités. (1)

En revanche, il m'a envoyé l'abbé Audierne pour l'excuser de ce qu'il ne venait pas lui-même et me faire faire du reste tous les compliments possibles. Comme ma visite a été une affaire de devoir, vous êtes le juge de la question de savoir si une autre fois je dois l'aller visiter.

Cet abbé Audierne, Monsieur la Préfet, est un de mes anciens condisciples. Je présume que c'est à ce titre qu'il est resté trois heures à causer avec moi, après s'être acquitté de la mission de l'Evêque.

Cet abbé est certainement un homme d'esprit. Il me fait l'effet d'un homme qui, tout en restant derrière le rideau, dirige entièrement l'Evéque. Sans aucun doute c'est là l'évêque de Périgueux. Il ne faut avoir qu'un peu plus de ruse que lui pour le deviner.

Je me trompe : il faut réellement peu de malice pour le connaître. C'est un de ces hommes qui, avec un langage artificieux, montrent plus que les hommes à l'air simple, ce qu'ils ont dans le cœure; ce qu'ils ont fait, ce qu'ils veulent être, ce qu'ils seront. C'est un rusé vulgaire avec de l'esprit.

L'abbé Audierne est un homme vain, orgueilleux, et surtout ambitieux, très ambitieux... mais encore plus vain. C'est un homme qu'on peut conduire avec des compliments en le traitant en personnage important. C'est un de ces hommes, Monsieur le Préfet, qu'on attire à soi avec ces formes polies et prévenantes qui vous sont si naturelles, et qui vous distinguent si éminemment. C'est un homme qu'on enchaîne, en lui faisant seulement entrevoir qu'on peut le représenter auprès du gouvernement comme un ecclésiastique influent, capable d'être utile, et dont on pourra reconnaître les services s'il les dirige bien... rien que cela.

Je conclus en vous disent que je suis profondément convaincu que l'abbé Audierne fera ce que vous voudrez quand ce'à vous plaira, si toutefois votre politique et votre administration peuvent jamais avoir beso'n de retirer quelque utilité d'intérêt général de ses services.

Il va faire un voyage à Paris dans un mois. Il se propose tout simplement d'aller voir presque tous les min'stres. Il doit vous porter son passe-port à signer lui-même pour avoir l'occasion et l'honneur de vous voir.

Il se dit au mieux du monde avec moi. Je lui prête la Revue des deux mondes, recueil littéraire, que m'envoie un de mes amis qui en est le rédacteur en chef.

Agréez, Mons'eur le Préfet, l'assurance de mon respect.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Sarlat. M. CADIOT.

<sup>(1)</sup> Il s'agit bien évidemment de Mgr de Lostanges.

## Deux mendiants peu communs

Cet an de grâce 1775 était aussi une année de misère. La mendicité était grande au pays de Périgord et Jean Armand de Gigougnoux de Verdon, l'homme le plus occupé de la ville : chaque jour, ou presque, que Dieu faisait, brigadiers et cavaliers de la maréchaussée amenaient à son bureau de lleutenant-général un long cortège de mendiants et de vagabonds. De l'importante liasse que conservent les Archives départementaies, sous la cote B 668, de ce poids de misère et de tristèsse, d'infortune et de pauvreté, j'ai cholsi de distraire deux dossiers.

Le premier, daté du 31 juillet 1775, n'avait pas échappé au regard de notre Secréta're général et aurait réjoul tous ceux qui portent intérêt aux pèlerins de Compostelle et, spécialement, le cher Jean Secret. Ce matin-là, Jean Chousserle, cavaller de la maréchaussée, trottinait dans sa bonne ville à la recherche des « errands, vagabonds, et autre contrevenands de même genre ». Son œil exercé ne tarda pas à discerner une « quidam » qui « vaguait » de porte en porte en mendiant son pain. Et de l'interpeller, et de la presser de questions et de lui réclamer des papiers « établissant d'une manière authentique ses bonnes vies et mœurs ».

La pauvresse — le rapport du géndarme nous décrit son visage long, ses yeux gris, ses sourcils noirs — ne se fait pas prier : elle se nomme Marguerite Descons, née native de Louvigny, en la province de Béarn. Elle arrive de Saint-Jacques en Galice et, de Périgueux, désire se rendre à Rome en pélerinage. A preuve, elle exhibe un extrait baptistaire du 15 juin 1746 — elle a donc 29 ans — dûment signé par son curé et contresigné par le vicaire général de l'évêque et seigneur de Lescar — et sort de son caraco un document qui laisse indécis Jean Chousserie, lequel, dans sa formation militaire, a ignoré le latin : on peut bien conduire son cheval, porter haut son bicorne et ignorer Virgile.

Il conduira donc Marguerite « aux prisons roya'es » et consignera « au livre des écroux » le grimo're, heureusement conservé, lequel se révèlera être une attestation de pèlerinage : Don Antoine-Marie-Joseph Paramo et Samoza, chanoine de l'église de Saint-Jacques, recteur de la chapelle du roi très chrétien des Français, certifie volontiers que Marie Descoms, a'las « Margarita de la saint Jacques. Plus, Marguerite, ses dévotions accomp'ies, s'est confessée, vers Rome.

Je ne sais si la Béarnaise croupit longtemps sur la paille des cachots de Périgueux et j'aime à croire que M. de Gigougnoux lui aura donné une autre absolution, celle de son tribunal, permettant à Marguerite de continuer son pèlerinage terrestre vers la VI!le Eterne!le. Le deuxième document est la minute de l'interrogatoire « prévôtalement et en dernier ressort » d'un prisonn'er que M. de Gigougnoux fait tirer des prisons royales la 9 'novembre 1775. « Je me nomme », dit le vagabond « Gaspard, Melchior et Balthazard, marquis de Châtenay, seigneur de... et seigneur de... », et il énumère tant de fiefs, terres, seigneuries et marquisats, que le greffier Dubois soupire, se résigne, et transcrit sur l'acte... : « lequel a ajouté un nombre tant infini d'autres noms et surnoms qu'il ne nous a pas paru possible de les transcrire... »

Gaspard-Melchior-Balthazard, comme il se nomme, a 28 ans, n'exerce aucune profession: d'ailleurs il n'en a pas besoin, et si, jadis, il avalt un emploi dans les fermes du rol, ce n'etait pas déchoir puisque ces fermes sont les siennes, étant donné qu'il ne reconnaît d'autre roi que lui-même. D'ailleurs, la province de Guyenne lui appartient, ainsi que tout l'univers, étant fils de Melchior et de Balthazar, et qu'il va sans tarder reprendre la couronne de son père.

Le graffier a posé sa p'ume et le conseiller du roi hoche la tête : il n'est pas jugé à propos de lui faire « de plus amples Interrogats ». Et voici, dans la galerie des prétendants dont le Périgord a toujours été fort riche, cette pittoresque figure, jusqu'alors inconnue. On aime à penser que le juge fut c'émant et décida, avec un sentiment de pitié, d'élargir le suspect pour la Noël prochaîne, car il y avait de l'humour chez les magistrats, pour la Fête des Rois (Mages).

Pierre POMMAREDE

# RAPPEL

#### INSTRUCTIONS

## POUR LES AUTEURS D'ARTICLES OU DE MEMOIRES

- 1 Les textes destinés au Bulletin doivent, autant que possible, être dactylographiés et tapés en double interligne, au recto seulement.
- 2 Les appels de notes se font dans l'interligne par un simple chiffre, sans parenthèses et avec numérotation continue.
- 3 Il est vivement recommandé d'éviter les homs propres en capitales et les noms communs ou adjectifs écrits avec des majuscules, ces habitudes fâcheuses étant suivies par beaucoup de dactylographes et nécessitant d'importantes corrections.
- 4 Les nom et prénom de l'auteur seront indiqués en fin d'article. Si l'auteur le désire, son adresse devra figurer en note finale introduite par un astérisque.
- 5 Les notes seront présentées à la fin de l'article sur feuillets séparés et précédées d'un chiffre sans parenthèses suivi d'un simple point.
- 6 Les références d'ouvrages comporteront le nom de l'auteur en capitales, son prénom ou l'abréviation de celui-ci entre parenthèses, le titre exact entre virgules souligné, le lieu et date de publication et, éventuellement l'indication de la page, de la planche, du tome ou du fascicule.

Exemple : GODECHOT (Jacques). Les Révolutions (1770-1799), Paris, 1963.

- 7 Les abréviations couramment admises sont les suivantes : p. pour page ; pl. pour planche ; t. pour tome ; fasc. pour fascicule ; vol. pour volume ; col. pour colonne.
- 8 Les références aux articles de revue comporteront le nom de l'auteur en capitales, son prénom entre parenthèses, le titre exact de l'article non souligné, le titre de la revue éventuellement abrégé si elle est courante et souligné, la tomaison avec date de publication entre parenthèses, et s'il y a lieu la pagination.

Exemple : SECRET (Jean). Sur un plan de l'amphithéâtre de Vésone levé en 1821 par de Mourcin, dans B.S.H.A.P., t, CV (1978), p. 270.

- 9 Les ouvrages ou articles cités plusieurs fois dans un même texte doivent l'être au comp'et la première fois; les mentions suivantes pourront être limitées au nom de l'auteur suivi de la formule op, cit, ou ouvr, cité avec
- 10 Le Bulietin de la Société historique et archéologique du Périgord sera partout en abrégé B.S.H.A.P. Les titres des autres revues ne seront pas rédults à de simples sigles mais abrégés de façon à permettre une lecture claire.

Exemples : Bull. Soc. préhist. franç., Bull. Soc. hist et arch. du Limousin, Bull. arch. Comité des Travaux hist. et scient.

11 — Les références d'archives seront ainsi indiquées :

Arch.. dép. Dordogne

Arch. nat.

Arch. comm.

avec la cote, s'il y en a une.

- 12 Les illustrations doivent être de bonne qualité et accompagnées, s'il y a lieu, des légendes que souhaite l'auteur.
- 13 Au cas où les textes proposés seraient trop éloignés des règles cidessus, le secrétariat se réserve la possibilité de les renvoyer aux auteurs pour corrections.
- 14 Les auteurs qui désirent des tirés à part sont invités à en informer le secrétaire général en même temps qu'ils remettent leurs manuscrits.

## PUBLICATIONS DE LA SOCIETE

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	30
Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de	40
Cénéraux de division Chronologie de 1814 à 1932,	
4 brochure par I Durieux (seul le supplement est disponible)	10
Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	50
Escaliers de logis périgourdins, par Dannery	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX siècle, par Fournier	
	50
la Dordonne en IX d'André de Favolle publiée	
1 LAURINGIANION	40
positioner publié par le changine J. Roux et J. Maubour-	
	100
Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure	5
Party I - Designed méridional (1453-1547), par J. Maubourguet	30
a M. Géraud Lavergne Itasc. 3 du t. LXXXVII du	40
Bulletin 1960)	40
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin)	70
de Riven au haron Maurice, prétet de la Dordogne	
U Couhier	20
des places et des rues de Bergerac, par Robert Cog	40
trongthèque de la Societe historique et archéologique du	
Designed par Jean Secret	20
Les = Souvenirs > du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Introduction	
et préface par J. Secret	50
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	72
Les églises et chapelles de Périgueux existantes ou disparues, par	10
J. Secret	30
national vii par Léo Drouvn, édition du Centenaire de la contraction del contraction de la contraction	30
originale, 1.100 exemplaires manierotes	250
the pylibric of fers of felling periodical anti-time anti-time	
Cost portraits périgourdine (1999) All	100
Cent portraits périgourdins (1980). Album de 100 portraits, commentés.  Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés.	
Hommage au Président Jean Secret	150
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire	20
Societé, par exemplaire	30
On peut se procurer à la Société:	
La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette	25
Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple	1.0
accompagnée de son montant.	